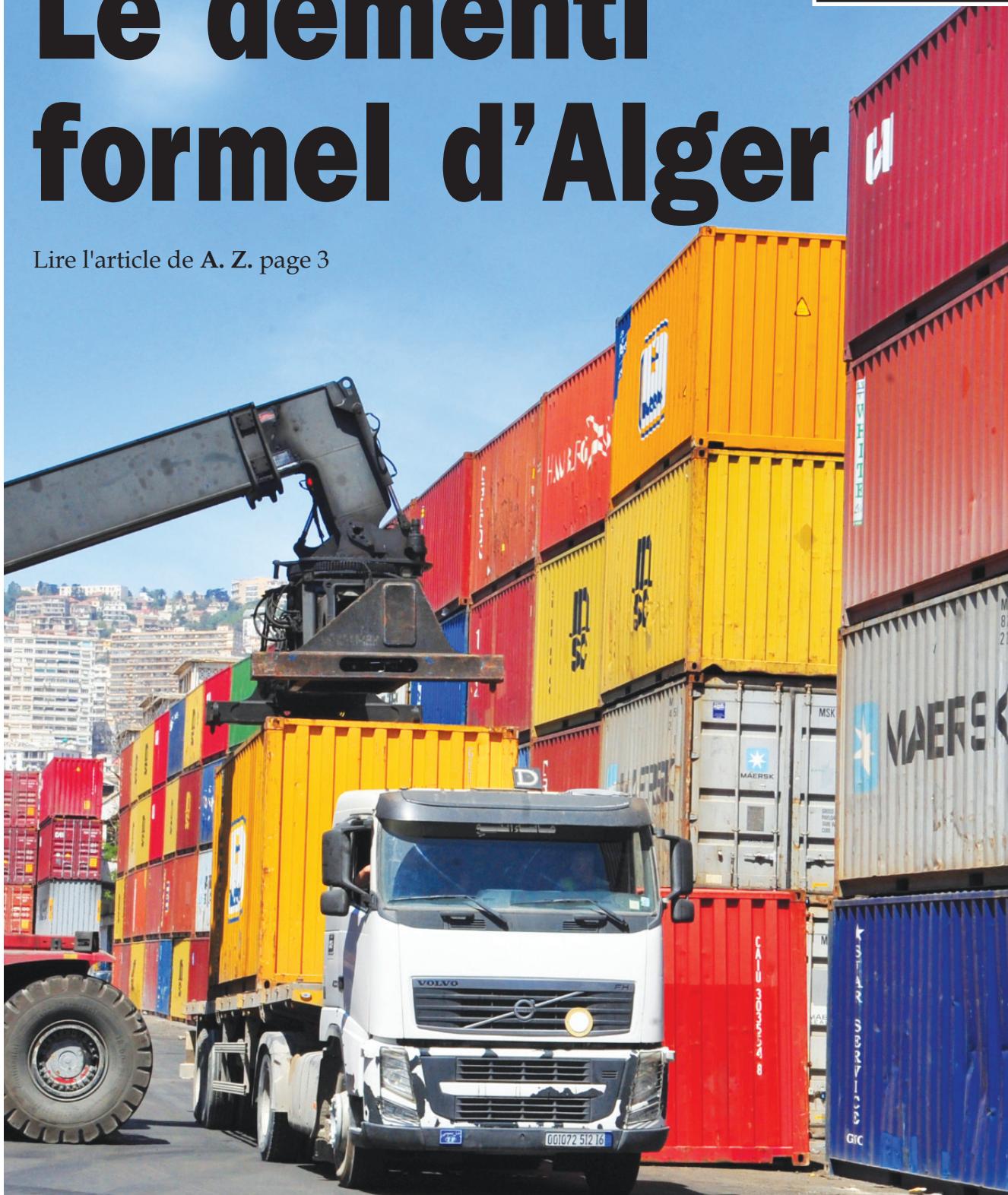


**RESTRICTION DES
ÉCHANGES COMMERCIAUX
AVEC LA FRANCE**

Le démenti formel d'Alger

Lire l'article de A. Z. page 3



**AGGRESSION SIONISTE
CONTRE GHAZA**
**70% des victimes
sont des femmes
et des enfants**

Lire l'article de
Mohamed Mehdi page 2



DÉBAT

**Réformer
la gouvernance
locale
en Algérie**
P. 12

Par Toufik Hedna

**Études
médicales
en Algérie :
réalités et
perspectives**
P. 12

Par Bouchikhi Nouredine

LE MINISTRE DES FINANCES

**Une nouvelle approche pour
améliorer le taux de change du dinar**
P. 3



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

AADL 3

**Nécessité
d'élaborer
des plans
d'aménagement
des pôles urbains**

P. 4

Agression sioniste contre Ghaza **70% des victimes sont des femmes et des enfants**

Mohamed Mehdi

Vendredi, 399^e jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes de la barbarie israélienne s'est élevé à 43.508 martyrs et 102.684 blessés, a indiqué hier le ministère de la Santé de l'enclave. La même source a précisé que l'armée d'occupation a commis 3 massacres durant la journée de jeudi, faisant 39 martyrs et 129 blessés, ajoutés au 6 autres massacres durant les précédentes 48 heures (mardi et mercredi), faisant 78 martyrs et 214 blessés. Jeudi, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a indiqué qu'environ 70% des victimes dont l'identité a été identifiée à Ghaza sont des femmes et des enfants.

En outre, un rapport du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies a déclaré que le siège complet de Ghaza par Israël, l'empêchement de l'entrée de l'aide humanitaire et les déplacements massifs forcés ont provoqué des niveaux sans précédent de morts, de famine et de maladies, rapporte Al Jazeera. Le document de l'ONU explique que le nombre élevé de victimes lors de chaque attaque à Ghaza était principalement dû à l'utilisation par Israël d'armes ayant des effets de grande envergure dans des zones densément peuplées, ajoute la même source.

Le Mouvement de résistance islamique (Hamas) a appelé, jeudi, « les pays arabes et la communauté internationale à sortir de leur silence », devant les massacres quotidiens que commet l'entité sioniste contre le peuple palestinien, notamment dans le nord de la bande de Ghaza. « Le siège du nord de la bande de Ghaza constitue une violation du droit international », a ajouté le communiqué du Hamas. « Des mesures urgentes doivent être prises pour mettre fin à ces massacres et violations », affirme encore le communiqué. Jeudi également, l'Egypte a annoncé qu'il se joint à l'appel lancé par la Turquie et soutenu par des dizaines de pays, exhortant l'ONU à suspendre les livraisons d'armes à Israël. L'Egypte s'est joint à l'appel dans le cadre des « efforts internationaux visant à faire pression sur Israël pour qu'il mette fin à ses violations continues du droit international et du droit international humanitaire », a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, expliquant que cette démarche vise également à mettre fin aux « violations israéliennes » contre les Palestiniens et à protéger les civils.

GRAVE SITUATION DANS LE NORD DE GHAZA

Le porte-parole de la Protection civile de Ghaza, Mahmoud Bassal, a déclaré, jeudi, que 80.000 personnes sont coincées dans le nord de l'enclave, souffrant

d'un manque total de nourriture, d'eau et de médicaments. « En poursuivant ses massacres, l'occupation cherche à évacuer complètement le nord de la bande de Ghaza », affirme encore M. Bassal, précisant que les équipes de secours de la Protection civile « ne traillaient pas dans le nord depuis 16 jours en raison de l'agression israélienne en cours ». Les bombardements de vendredi de l'armée israélienne sur différentes régions de Ghaza, ont fait, jusqu'à 14h (heure locale), 23 martyrs palestiniens, dont 17 dans le nord de l'enclave, a rapporté Al Jazeera citant des sources médicales.

Un correspondant de la chaîne qatarie a souligné que dans les zones du nord de la bande de Ghaza, assiégées pour le 35ème jour consécutif, au milieu de bombardements d'artillerie continus, des dizaines de corps de martyrs n'ont pas encore été retrouvés en raison de l'interdiction par l'occupation de l'accès des équipes de la Protection civile. Vendredi, les premiers martyrs et blessés de la journée ont été enregistrés dans la ville de Rafah, au sud de Ghaza, a rapporté la chaîne satellitaire Al-Aqsa qui a fait état de plusieurs victimes à la suite d'un bombardement israélien à proximité de la salle Hamdan dans la zone d'Al-Geneina, vendredi à l'aube. La chaîne Al-Aqsa a rapporté plus tard que des canonnières israéliennes ont mené d'intenses bombardements sur la plage du camp de réfugiés de Nuseirat et sur la ville de Rafah, dans le centre et le sud de la bande de Ghaza. Nuseirat et la ville de Rafah ont été soumises à d'autres bombardements en milieu de matinée. Le correspondant d'Al Jazeera a confirmé la mort d'un pêcheur et la blessure de trois autres suite à des tirs d'une canonnière israélienne sur la côte de la ville de Rafah. Le journaliste a également fait état du martyr de 2 jeunes hommes dans un bombardement israélien à l'ouest du camp de Nuseirat, ainsi que 4 martyrs lors d'un raid israélien visant une maison proche de l'hôtel Al-Mashat, au nord-ouest de la ville de Ghaza. Plusieurs blessés ont été également signalés suite au ciblage par l'occupation d'une maison du quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, selon un correspondant d'Al Jazeera.

Dans le nord de Ghaza, deux Palestiniens ont été blessés dans un bombardement israélien qui a visé l'entrée de l'école Halima Al-Saadia à Jabaliya Al-Nazla, dans une zone où l'opération d'occupation se poursuit depuis le 5 octobre dernier, avec pour objectif déclaré de déplacer l'ensemble de la population des gouvernorats du nord. L'école Halima Al-Saadia, qui abrite des personnes déplacées, a été soumise à plusieurs attaques israéliennes depuis le début de l'agression contre la bande de Ghaza.

1ère conférence ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie **Attaf à Sotchi**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé hier vendredi à Sotchi (Russie) pour prendre part aux travaux de la première conférence ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie, prévus les 9 et 10 no-

vembre 2024, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion ministérielle s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations issues du 1er et 2e sommets du Forum de partenariat Afrique-Russie, selon le communiqué qui précise que les travaux de la réunion porteront sur les voies et perspecti-

ves de renforcement du partenariat Russie-Afrique dans nombre de domaines prioritaires pour les deux parties.

En marge des travaux de cette réunion ministérielle, M. Ahmed Attaf s'entretera avec son homologue russe, Sergueï Lavrov, ainsi qu'avec nombre de ses homologues africains, ajoute le communiqué.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

L a réflexion en cours pour concevoir une nouvelle approche visant à améliorer le taux de change du dinar algérien, annoncée par le ministre des Finances, est-elle une adaptation de la politique monétaire au développement économique du pays ?

Le ministre a expliqué mercredi dernier, devant les députés, que l'amélioration du taux de change contribuera au renforcement du développement économique, et que la détermination du taux de change repose sur plusieurs critères économiques, ainsi que les objectifs de stabilité monétaire, avec un panier de devises comme référence, précisant qu'une « réflexion est en cours pour concevoir une nouvelle approche visant à améliorer le taux de change et la valeur du dinar, ce qui renforcera la cadence du développement économique ». Tout en indiquant que la détermination de la valeur du dinar relève des prérogatives de la Banque d'Algérie, qui habilité le Conseil monétaire et bancaire, en tant qu'autorité monétaire, à définir les objectifs de la politique du taux de change, les modalités de régulation et le mode d'organisation du marché. Reste à savoir sur quoi porte cette réflexion visant l'amélioration du taux de change, et quelle incidence cela pourrait-il avoir sur le marché parallèle du change des devises ?

La réflexion en question ne vise pas ou ne peut pas éradiquer ce marché parallèle, selon l'aveu du ministre, laissant entendre dans ce sens qu'une telle possibilité nécessite « la conjugaison des efforts de plusieurs administrations

ministérielles et institutions afin d'asseoir les règles du marché, la transparence et un contrôle strict des transactions commerciales et économiques ».

Mais un dinar fort aura certainement des répercussions sur le change parallèle, entraînant une baisse du taux qui a connu ces derniers temps des hausses vertigineuses. Selon les experts, les réserves de change qui ont atteint plus de 70 milliards, classant l'Algérie au 2^e rang (après la Libye) parmi les pays qui ont les plus grandes réserves de change en Afrique, peuvent servir à influencer le taux de change des devises et de prévenir la dévaluation ou la dépréciation du dinar. Dans ce cadre, l'Algérie a l'opportunité, grâce à ses réserves, d'acheter et de vendre la monnaie du pays afin d'affecter l'offre et la demande, ce qui aide à maintenir une valeur stable sur les marchés internationaux. Un argument valide, à la fois pour les pays émergents et les pays en développement, dont la dette est principalement libellée en monnaie étrangère et serait durement touchée par une dévaluation ou une dépréciation, selon les experts. Mais, cette action reste liée aux réserves de change, envisageable quand ces réserves sont appréciables et irréalisable dans le cas contraire. D'où la légèreté de son caractère, pouvant améliorer le taux de change tout en priant pour que ce matelas financier ne s'épuise pas. Une telle solution ne sera pertinente que si elle s'accompagne d'un essor économique stable et durable. Car, seul le degré de puissance économique d'un pays mesure la puissance réelle de sa monnaie.

Le correspondant d'Al Jazeera a aussi annoncé le martyr de 4 Palestiniens et de plusieurs blessés suite à des tirs de l'occupation sur un groupe de personnes dans le projet Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza.

SALVES DE MISSILES DU HEZBOLLAH

Jeudi, un bilan des victimes annoncé par le ministère libanais de la Santé a fait état de 3.102 martyrs et 13.819 blessés depuis le début de l'agression israélienne contre le pays. Le ministère a précisé que les attaques israéliennes des dernières 24 heures ont fait au moins 53 martyrs et 161 blessés.

Vendredi, l'armée génocidaire israélienne a bombardé plusieurs villes et villages du sud Liban et la Bekaa à l'est du pays. Les correspondants d'Al Jazeera ont rapporté que les raids ont ciblé les villes d'Al-Sowanah, Majdal Salam, Al-Jumaimeh, Al-Khiam, Tair Harfa, Al Mansouri et Al Jabin, dans le sud Liban, ainsi que Hosh al-Sayid Ali,

dans la Bekaa, à l'est du pays.

Avant l'aube de vendredi, la résistance libanaise a lancé plusieurs salves de missiles sur le nord de la Palestine occupée, en ciblant notamment des positions de l'armée israélienne dans la colonie de Kiryat Shmona et Nahariya en Galilée occidentale, et dans la colonie de Misgav Am en Haute Galilée.

Au cours de la journée, les sirènes ont retenti à plusieurs reprises dans une quarantaine de villages de Haute Galilée suite à des tirs de missiles du Hezbollah, et des drones de mouvements de résistance au Yémen et en Irak.

Vers 10h (heure locale), l'armée israélienne a déclaré avoir repéré une dizaine de missiles visant les régions de Haifa et de Nazareth, dans le nord, notant que certaines d'entre eux avaient été interceptées.

Le Hezbollah a annoncé « avoir ciblé la base et l'aéroport de Ramat David, au sud-est de la ville de Haifa, ainsi que la base navale de Stella Maris, au nord-ouest de Haifa, avec des salves de missiles spé-

cifiques ». La partie libanaise a bombardé également « un rassemblement de forces de l'armée israélienne au sud de la ville d'Al-Adisa, dans le sud du Liban, avec des obus d'artillerie », confirmant que l'attaque a fait des morts et des blessés, ajoutant aussi avoir « détruit un bulldozer militaire accompagné d'une force d'infanterie au nord-ouest de Kafr Kila, dans le sud du Liban, tuant et blessant son équipage et la force qui l'accompagnait ». Le journal « Israel Hayom », cité par Al Jazeera, a rapporté des informations préliminaires faisant état qu'un bâtiment a été directement touché par un missile à Kafr Yasif, à l'est d'Akka, après un bombardement du Hezbollah. À partir du Yémen, le porte-parole militaire de Ansar Allah, Yahya Saree, a annoncé une « opération qualitative » dans le ciblage de « la base de Nevatim dans le Néguev » avec un « missile balistique hypersonique », ajoutant avoir « abattu un drone américain MQ9 dans l'espace aérien du gouvernorat d'Al-Jawf ».

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Restriction des échanges commerciaux avec la France Le démenti formel d'Alger

Des obstructions aux opérations commerciales entre l'Algérie et la France, montées de toutes pièces par des parties connues pour leur haine à l'égard de l'Algérie, ont provoqué une vague de craintes dans la sphère économique des deux côtés de la rive de la Méditerranée.

A. Z.

Un branle-bas médiatique qui souffre de l'influence de mauvais faiseurs d'opinion à l'ombre d'une crise née de la volte-face de la position du gouvernement français qui a épousé la thèse du Makhzen dans le dossier du Sahara occidental.

L'Algérie n'a pas tardé à réagir, apportant jeudi dernier un démenti catégorique à cette information puisée d'une publication sur le compte X de l'ancien ambassadeur de France en Algérie Xavier Driencourt, réputé pour ses positions anti-algériennes. Ce dernier affirmait : « pour remercier la France, l'Algérie décide de bloquer toutes les importations françaises et les exportations vers la France. Nous sommes décidément aveugles ».

« Suite aux allégations mensongères colportées par cet ancien ambassadeur de France à Alger, dans son délire haineux et coutumier à l'égard de l'Algérie, au sujet de pré-tendues mesures restrictives au commerce, la cellule de communication auprès du Premier ministre tient à apporter un démenti caté-

gorique à ces informations erronées et totalement infondées », a indiqué le bureau du premier ministre.

De son côté, la France a annoncé jeudi dernier ne pas être informée de la moindre décision officielle de l'Algérie sur les échanges commerciaux entre les deux pays. Plusieurs entreprises françaises présentes en Algérie ont également soutenu « n'avoir reçu aucune nouvelle directive » et les autorités françaises disent qu' « à ce stade, aucune entreprise ne les a contactées en raison de problèmes spécifiques », selon l'agence Reuters.

Notons que, selon des statistiques officielles, les échanges commerciaux franco-algériens ont affiché une hausse de 5,3% en 2023 sur un an, s'établissant à 11,8 milliards (mds) d'euros contre 11,2 mds d'euros en 2022.

Concernant les exportations françaises vers l'Algérie, elles se sont établies à 4,49 mds d'euros 2023 alors que les importations de biens algériens en France ont atteint 7,3 mds d'euros. L'Algérie a conservé ainsi, en 2023, sa place de second marché de destination des ventes françaises en Afrique.

Environnement Vers un contrôle renforcé des carrières

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que ses services veillaient à assurer la conformité des carrières opérant sur le territoire national, aux normes environnementales, à travers l'intensification des opérations de contrôles.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, tenue sous la présidence du vice-président de l'APN, Souleyman Zerkani, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, et de membres du Gouvernement, Mme Dahleb a fait savoir que les directions de l'environnement des wilayas, multiplieraient leurs visites sur terrain pour contrôler et inspecter les carrières, en vue de faire respecter les normes et prendre les mesures nécessaires pour la préservation de l'environnement et de la santé des citoyens.

Elle a rappelé, dans ce cadre, que les directions de l'environnement avaient effectué, dans le cadre des commissions de wilaya chargé du contrôle des entreprises classées ou dans le cadre des commissions mixtes en collabo-

ration avec les services concernés, notamment l'Agence nationale des activités minières (ANAM), la direction de l'énergie et des mines, la Gendarmerie nationale et les APC, des opérations de contrôle des carrières afin de s'enquérir des impacts négatifs engendrés par leurs activités. Les dites commissions avaient émis une série de recommandations inspectées dont l'arrosage régulier des carrières et des chemins adjacents, l'implantation des arbres à l'intérieur comme à l'extérieur des carrières, a fait savoir la ministre. Il a été recommandé également l'ouverture des issues spéciales au niveau des autoroutes au vu du trafic intense des camions générant la poussière.

S'agissant du projet de la nouvelle loi relative à la gestion des déchets ménagers, la ministre a fait savoir qu'il serait prochainement présenté devant le parlement.

Elle a, à cet égard, indiqué que la loi en vigueur, remontant à 24 ans, ne répondait, désormais, plus à la réalité environnementale, affirmant que le nouveau texte de loi définissait les déchets comme matières premières valorisables, devant être exploitées dans le cadre de l'économie circulaire.

Le ministre des Finances Une nouvelle approche pour améliorer le taux de change du dinar



Le ministre des Finances, M. Laaziz Faid, a indiqué, mercredi à Alger, qu'une réflexion était en cours pour concevoir une nouvelle approche visant à améliorer le taux de change du dinar algérien, ce qui contribuera au renforcement du développement économique.

Cette annonce a été faite lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la réponse aux questions des députés concernant le projet de loi de finances (PLF) 2025, tenue sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée, en présence de membres du Gouvernement. La détermination du taux

de change repose sur plusieurs critères économiques et les objectifs de stabilité monétaire, avec un panier de devises comme référence, a expliqué le ministre, précisant qu'une "réflexion est en cours pour concevoir une nouvelle approche visant à améliorer le taux de change et la valeur du dinar, ce qui renforcera la cadence du développement économique".

La détermination de la valeur du dinar relève des prérogatives de la Banque d'Algérie, qui habile le Conseil monétaire et bancaire, en tant qu'autorité monétaire, à définir les objectifs de la politique du taux de change, les modalités de régulation et le

mode d'organisation du marché, a fait savoir le ministre. Concernant l'allocation touristique, il a rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'effet d'augmenter sa valeur, indiquant que cette allocation "sera fixée par la Banque d'Algérie conformément à ses prérogatives déterminées par la loi monétaire et bancaire".

L'éradication du marché parallèle de devises nécessite "la conjugaison des efforts de plusieurs administrations ministérielles et institutions afin d'assurer les règles du marché, la transparence et un contrôle strict des transactions commerciales et économiques", a souligné M. Faid.

Raïna Raïkoum
Belkacem Ahcène Djaballah

Pegasus effects!

Certaines personnalités et /ou classes politiques et médiatiques occidentales, tout particulièrement celles exerçant le pouvoir, ou flirtant avec, font de plus en plus preuve, face aux conflits (internes ou externes), d'une bêtise de plus en plus évidente. Une déchéance de la rationalité qui ne dit pas son nom.

Une involution tout à fait normale, les hubris multiples devenues une drogue, éloignant de plus en plus, les prises de conscience des nouvelles réalités, celles du monde mais aussi et surtout celles de l'environnement proche.

Ce n'est pas moi qui le dit mais c'est le constat dressé tout récemment par deux auteurs français, Olivier Postel-Vinay dans « *Homo cretinus. Le triomphe de la bêtise* » (Les Presses de la Cité) ainsi que Dominique Schnapper dans « *Les désillusions de la démocratie* » (Gallimard).

Pour eux, la bêtise « ne cesse d'augmenter dans nos sociétés occidentales, menaçant notre rationalité d'être humain et le destin de nos démocraties ». Cette bêtise est bien visible au niveau des prises de décisions ou/et des propositions de décisions, face à des problèmes de société ou de politique internationale.

Ainsi, tout dernièrement, tout en falsifiant volontairement les chiffres (afin, bien sûr de dramatiser encore plus les problèmes, avec l'exemple de Poitiers, après le décès d'un jeune homme lors d'une rixe entre deux bandes), le nouveau shérif de droite du pays (la France) et ses amis parlementaires n'hé-

sitent pas à proposer que le contrôles des quartiers populaires soient désor-

mais entre les mains (bien équipées, bien sûr!) de l'armée. Quelque part, le fascisme en marche! Pour des raisons de politique intérieure et toute politique, voilà donc un problème, celui d'une violence liée au trafic de drogue (la France étant le pays européen le plus gros consommateur de « zetla », dure ou molle), abordé côté effets visibles, réels ou inventés, au lieu de dénoncer et de prendre les mesures draconiennes contre les causes réelles. En l'occurrence les pays fournisseurs, souvent producteurs ou de transit (l'Amérique latine étant bien plus proche par le Sud Atlantique).

Suivez mon regard ! Des pays producteurs et fournisseurs non seulement de drogues mais aussi, chez eux, de « jouissances » multiples lesquelles, enregistrées, servent de monnaie d'échange pour éloigner toute envie de rétorsion et pour faire « passer » certains dossiers de politique internationale (ex. du Sahara occidental). L'effet Pegasus et autres techniques de pointe et voies classiques comme un « certain » tourisme ?

A la guerre comme à la guerre, pourrait-on dire. Mais une guerre qui fait fi du respect des dignités et du minimum d'humanité, qui contourne les légalités internationales, qui, ce n'est plus une guerre mais bel et bien un proxénétisme et une prostitution ne disant pas leurs noms. Ceci dit, avec tout le respect dû aux péripatéticiennes déclarées!

Sécurité des établissements scolaires Les assurances du ministre de l'Intérieur

« La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) veille à la sécurisation des établissements scolaires et de leurs abords suivant un plan d'action étudié qui repose sur une approche alliant aspect opérationnel et prévention », a affirmé, jeudi, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad.

El-Houari Dilmi

En effet, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Merad a précisé que la DGSN « veille à sécuriser les établissements scolaires et leurs abords en coordination avec différents acteurs », ajoutant que « la protection des établissements scolaires vient en tête des priorités pour veiller à la sécurité des élèves et de la communauté éducative, réunir les conditions optimales pour l'acquisition des connaissances et renforcer le sentiment de sécurité chez les parents ». Le ministre a également indiqué que les équipes de la Sûreté nationale « restent en état d'alerte face à toute urgence signalée par les responsables de ces établissements ». « Cette approche repose également sur la sensibilisation et la diffusion de la culture sécuritaire auprès des élèves et des équipes éducatives, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation axées sur les phénomènes de la violence en milieu scolaire, les risques liés à la consommation de drogues et de psychotropes et les nouvelles menaces cybernétiques, tout en impliquant la société civile dans la prévention », a ajouté le ministre. Evoquant ces risques, Brahim Merad a réaffirmé que « les tentatives d'inonder notre pays de psychotropes et de drogues participent d'une campagne mal-



veillante ciblant la jeunesse », insistant sur « l'impératif pour l'ensemble des acteurs et composantes de la société, notamment la famille, la mosquée, les associations, l'école et les médias, d'accompagner les efforts des corps de sécurité, en vue de contrecarrer ces campagnes malveillantes et sensibiliser les jeunes aux dangers des drogues

UNE SOLUTION À L'ENCOMBREMENT DES FOURRIÈRES COMMUNALES

S'agissant de la sécurité dans les nouvelles cités, le ministre de l'Intérieur a souligné que « les pouvoirs publics accordent un intérêt majeur à la protection des citoyens et de leurs biens à travers tout le territoire national, car saisissant l'importance des défis sécuritaires actuels ».

« Face aux défis que représentent l'importante croissance démographique et le développement urbain dans notre pays, il a été nécessaire d'assurer une couverture sécuritaire adaptée consacrant le principe de la police de proximité, en rapprochant les infrastructures sécuritaires du citoyen », a-t-il soutenu.

Le ministre a, par ailleurs, fait savoir que son département avait « adopté un plan intégré pour doter les circonscriptions administratives, créées en 2019, des ressources humaines et matérielles nécessaires », leur per-

mettant ainsi de « s'acquitter de leurs missions au service du citoyen et de prendre en charge les préoccupations en matière de développement de manière optimale ». Il a, à cet égard, rappelé qu' « une enveloppe financière spéciale a été consacrée à l'aménagement des structures administratives » et que « le projet de Loi de finances 2025 prévoit l'ouverture de 1.200 postes budgétaires » au profit de ces circonscriptions administratives, en sus de « l'affectation d'enveloppes financières considérables » pour couvrir les frais de gestion et de fonctionnement des structures de la Sûreté nationale et de la Protection civile et « les doter des équipements nécessaires ». En ce qui concerne le phénomène de l'encombrement des fourrières communales, Merad a indiqué qu'un groupe de travail avait été installé, au niveau du ministère de l'Intérieur, pour étudier la situation de ces fourrières et proposer des solutions pratiques permettant leur assainissement. « Il a été procédé, dans un premier temps, à un diagnostic de la situation de ces fourrières au niveau national (capacité d'accueil, nombre de véhicules abandonnés et saisis, modes de gestion, frais de gardiennage et recettes annuelles), ce qui permettra ensuite d'adopter une approche pratique pour leur organisation et leur gestion, en coordinations avec les parties prenantes », a-t-il dit.

Education

Le ministère s'emploie à généraliser l'utilisation des tablettes

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel s'emploie à généraliser l'utilisation des tablettes électroniques dans les écoles. «Dans le cadre de la coordination gouvernementale, le ministère de l'Education nationale s'emploie activement à permettre à tous les élèves d'utiliser aussi largement que possible les tablettes électroniques», a précisé le ministre lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux

questions orales. Cette démarche «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 22 septembre 2024», notamment concernant «l'adoption et la généralisation de l'utilisation des tablettes

pour «alléger le poids des cartables des élèves du cycle primaire», précisant que la généralisation de l'utilisation des tablettes «fait l'unanimité auprès des enseignants et des parents».

Répondant à une question sur «la surcharge» constatée dans certains établissements scolaires, le ministre a reconnu qu'elle «touche certains groupes pédagogiques dans les établissements», mettant en avant «les mesures organisationnelles et pédagogiques prises par le ministère à cet effet».

A cette occasion, M. Belaabed a rappelé les mesures prises par le ministère ces dernières années

AADL 3 Nécessité d'élaborer des plans d'aménagement des pôles urbains

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a souligné jeudi à Alger la nécessité d'élaborer des plans d'aménagement des pôles urbains qui seront bâtis dans le cadre de l'AADL 3, selon une nouvelle vision à même d'améliorer le cadre de vie de la population.

M. Belaribi, a tenu ces propos lors d'une séance de travail au siège de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), en présence du Directeur général de l'AADL et de ses cadres, en sus des directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction des wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida et Tipasa, selon un communiqué.

Lors de cette réunion, il a été notamment évoqué le dossier de l'AADL 3 dans les wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida et Tipasa ainsi que le volet relatif à la mise à disposition des assiettes foncières pour ces logements et l'examen des plans

d'aménagement proposés, impliquant notamment la réalisation d'espaces réservés aux activités sportives et culturelles en vue de renforcer la vie sociale, selon la même source.

Dans ce cadre, le ministre a ordonné l'élaboration de plans avec une vision prospective qui repose sur une étude scientifique, visant à équiper les pôles urbains de toutes les infrastructures publiques nécessaires, à répartir les espaces disponibles de manière à créer de nouveaux domaines, et à définir les différents lieux d'activités de sorte à assurer le confort des habitants et à faciliter leur accès aux services, à même d'augmenter l'attractivité des quartiers résidentiels et d'assurer la durabilité.

Cette complémentarité de la technologie et de la recherche scientifique offre une approche novatrice et avancée pour les projets de logements AADL 3, garantissant un environnement de vie intégré qui améliore la qualité de vie des souscripteurs de ce programme.

Le ministre a ordonné aux directeurs de formuler quatre propositions pour les plans d'aménagement en définissant la capacité d'accueil des logements, et de réaliser une étude sur la nature du sol. Une compréhension approfondie de la situation du sol permettra de déterminer le niveau de profondeur

requis pour les fondations et la compatibilité des bâtiments avec l'étude réalisée.

Les modalités de raccordement des pôles aux différents réseaux tels que le gaz, l'électricité, les réseaux d'assainissement et d'eau, avec l'impératif de coordonner avec les autorités locales pour déterminer les lieux de dépôt des terres excavées sans entraver la rapidité de l'exécution des projets, ont également été évoquées.

AADL 3 : 252.000 INSCRITS DANS LA WILAYA D'ALGER

A l'occasion, les deux bureaux d'études, à savoir le «Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (CNERB)» et le «bureau d'études et de réalisation urbaine (URBOR), - Blida -», ont présenté deux études cohérentes qui s'alignent sur la vision future du projet AADL3, a ajouté le communiqué. Un exposé sur les enveloppes financières estimatives pour les différents projets d'aménagement proposés, avec l'élaboration d'un plan pour surmonter tout obstacle à la réalisation des travaux, a été présenté. Concernant, l'opération d'inscription au programme AADL 3, un exposé a été présenté sur le contrôle permanent du nombre de souscripteurs au niveau de la base de données.

Selon les données, il a été recensé 1440340 inscrits via la plateforme numérique d'inscription au programme AADL 3. Toutefois, après lancement des opérations d'enquête au niveau des différents fichiers nationaux pour s'assurer des conditions d'éligibilité des inscrits via la plateforme numérique, le traitement des dossiers, ce chiffre a été revu pour atteindre 1024342 inscrits répartis à travers l'ensemble du territoire national.

D'après le communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, le nombre d'inscrits ayant été acceptés dans quelques wilayas à titre d'exemple est comme suit : Alger 252000, Oran 86400, Blida 45500, Chlef 18184, Laghouat 3887, Batna 26619, Béchar 1403, Tlemcen 19315, Annaba 26 122, Constantine 36 245, Bejaia 20811, Ouled Djellal 533.

Lors de la séance de travail, la plateforme numérique a aussi été évoquée, afin de s'assurer qu'elle est prête à traiter le dossier AADL 3, permettant ainsi de contacter les souscripteurs dans le but de compléter leurs dossiers d'inscription.

Outre AADL 3, le volet relatif à la clôture du programme AADL 2, a été également soulevé, avec une présentation des chiffres concernant les souscripteurs n'ayant pas encore reçu leurs logements ou les titres d'affectation. L'autre sujet de la réunion a été consacré au surplus du programme AADL 2 au niveau des wilayas d'Alger, Boumerdès, Blida et Tipaza, selon le communiqué.

Hydraulique

Accélérer le rythme de réalisation des programmes locaux

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, jeudi à Alger, l'engagement de son secteur à accélérer le rythme de réalisation des projets locaux destinés à renforcer le Service public en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'APN, présidée par le vice-président, Souleyman Zerkani, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, et de membres du Gouvernement, M. Derbal a indiqué avoir donné des instructions fermes aux responsables des différents projets afin de renforcer les chantiers par tous les moyens matériels et humains nécessaires, dans le but d'accélérer

le rythme des travaux. A cet égard, le ministre a assuré que le projet de réalisation du système d'approvisionnement en eau potable dans la wilaya de Guelma, objet de la question du député Yazid Kouarta (FAN), à partir de la station de dessalement de Hammam Debagh au profit des communes de Bouhamdane, Bordj Sabath, Ain Reggada, Oued Zenati et du village de Ras El Aioun, était en cours d'achèvement à travers le lancement de sa quatrième tranche, dont 10.400 mètres linéaires de canalisations ont déjà été réalisés sur un total de 11.000 mètres.

Dans la wilaya de Béchar, des efforts sont déployés pour relancer, dans les meilleurs délais, le projet de réalisation d'une station d'épu-

ration des eaux usées de la commune de Beni Ouenif, objet de la question du député Youcef Berrachid (MSP), suite à la réception de l'étude complémentaire en décembre dernier. Dans le cadre de ce projet, il sera question d'adopter un système ayant un impact minimal sur l'environnement.

Il a, en outre annoncé la l'achèvement des travaux du projet de réalisation de la station d'épuration de la commune de Ahmer El Ain (Tipasa), faisant savoir que les préparatifs étaient en cours pour sa remise à l'Office national d'Assainissement (ONA), en prévision de son entrée en service, décembre prochain.

S'agissant du projet de réalisation d'un système de transfert d'eau du champ de Takraout dans la commune de Timiaouine (Bordj Badji Mokhtar), sur 264km, le ministre a indiqué que le projet était en phase d'étude par la Caisse nationale d'équipements pour le développement (CNED), relevant du ministère des finances, pour donner son avis, d'autant que l'autorisation d'engagement dépasse les 10 milliards da.

Aussi, les procédures administratives seront entamées dès qu'on ait l'accord, en vue de lancer le projet dans les meilleurs délais, a affirmé le ministre en réponse à une question du député Kada Karbadou (FLN).

A une question du député Djaghoul Salah (MSP) sur le projet de parachèvement du barrage de Oued el Guergour dans la wilaya de Sétif, le ministre a fait savoir que ce dernier était inscrit dans le programme sectoriel, et serait concrétisé dès son inscription financière.

Saihi

Les personnels de la santé bénéficieront d'un statut particulier avantageux

Le ministre de la Santé, Abdel Hak Saihi, a indiqué, jeudi à Alger, que le statut particulier des personnels de la santé comportera des mesures avantageuses, notamment en ce qui concerne la valorisation de la carrière professionnelles des personnels du secteur.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Saihi a précisé que «les personnels du secteur de la santé

bénéficieront d'un statut particulier prévoyant des mesures avantageuses qui permettront la valorisation de leurs carrières professionnelles».

«Nous tâcherons d'augmenter le nombre de médecins spécialistes, notamment les radiologues, les réanimateurs et les gynécologues», a dit le ministre, assurant qu'«ils bénéficieront d'avantages et d'incitations dans le cadre du nouveau statut particulier du secteur».

A des questions concernant la réalisation de structures de santé dans certaines communes de M'Sila, Mostaganem et Tébessa, M. Saihi a rappelé les efforts consentis par l'Etat dans ce sens, notamment à travers la réalisation d'hôpitaux et de cliniques spécialisées.

Il a également évoqué l'inscription de nouveaux projets, en plus des projets actuellement à un stade avancé de réalisation.

Poursuite des efforts pour améliorer le système de la formation universitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur poursuit ses efforts en vue d'améliorer le système LMD (Licence-Master-Doctorat), dans le but de développer la formation et de valoriser les résultats de la recherche scientifique.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'APN, le ministre a précisé que le secteur de l'enseignement supérieur «poursuit le processus d'amélioration du système LMD, selon une vision participative réunissant différents acteurs», soulignant que «des ateliers seront prochainement organisés pour étudier les moyens de développer ce système».

Et de souligner que son secteur s'emploie à «donner une dimension économique à la recherche scientifique à travers la valorisation des produits de recherche, l'instauration d'une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat auprès des étudiants, ainsi que la réalisation de la transition numérique et le renforcement de la visibilité internationale du système éducatif et de recherche», tout en «préparant le lancement de l'université de quatrième génération».

En réponse à une question sur l'attraction des compétences nationales à l'étranger, M. Baddari a précisé

que «une série de mesures ont été prises à cet effet, notamment la création de réseaux thématiques et l'intégration de cette élite dans des projets de recherche», ainsi que de «les encourager à encadrer les doctorants et à les recruter dans les centres de recherche».

Par ailleurs, le ministre a affirmé «la volonté du secteur d'adopter une approche de dialogue et de concertation pour étudier les différentes préoccupations soulevées», rappelant «la série de rencontres organisées avec les représentants d'étudiants de différentes facultés des sciences médicales, qui ont permis, a-t-il dit, de prendre en charge leurs revendications».

**Stockée illicitement à Aïn Defla
Une importante quantité d'huile et de semoule saisie**

Les éléments de la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Aïn Defla ont saisi une quantité importante d'huile et de semoule qui était stockée illicitement pour son utilisation dans l'alimentation pour volailles, et ce dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite des produits subventionnés, a indiqué, jeudi, un communiqué des Services de la Gendarmerie nationale.

«Dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite des produits subventionnés de grande consommation, les éléments de la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Djendel (W. Aïn Defla) ont mené une opération qualitative sur fond d'informations confirmées signifiant un investisseur agricole stockant illicitement de l'huile et de

la semoule pour leur utilisation dans l'alimentation pour volailles», ajoute le communiqué.

«Après parachèvement de toutes les procédures légales, une descente a été menée dans l'entrepôt d'une exploitation agricole située dans la commune de Aïn Soltane (W. Aïn Defla), laquelle s'est soldée par l'arrestation de l'accusé âgé de 60 ans et la saisie de 1.100 bidons d'huile de table (5 litres), 760 sacs de semoule (25 kg) pour un poids global de plus de 190 quintaux et une valeur globale de 1,42 millions DA», précise la même source.

Un dossier judiciaire sera constitué contre l'accusé avant sa présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Khemis Miliana, dès le parachèvement de l'enquête».

**Boufarik
Près de 5 quintaux de kif saisis**

Le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), a démantelé, au cours de cette semaine, un réseau criminel organisé ayant tenté de faire passer près d'une demi-tonne de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

«Dans le cadre de la poursuite des opérations qualitatives menées par les services opérationnels spécialisés de la Sécurité nationale, dans leur lutte contre les trafiquants de drogue, le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants a démantelé, au cours de cette semaine, un groupe d'un réseau criminel organisé composé de 5 individus», précise la même source.

«Ce réseau opérait depuis les frontières ouest jusqu'au centre et à l'est du pays, et a tenté de faire passer une importante quantité de kif traité estimée à 4,82 quintaux, en provenance du Maroc», a ajouté la même source.

Cette opération est le fruit d'un travail de renseignement sur le terrain ayant permis aux enquêteurs du Service de dévoiler le plan criminel de ce réseau et de localiser le camion qui transportait ces poisons, qui a été intercepté ensuite sur l'autoroute proche de la ville de Boufarik (Blida), avec à son bord cette importante quantité de kif traité, dissimulée dans une cachette aménagée au niveau de la remorque. Le véhicule touristique utilisé pour guider le chauffeur du camion a également été intercepté», selon la même source.

Les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed (Alger), le 6 novembre pour les chefs d'accusations de "détenzione, achat en vue de la vente, stockage, distribution et transport de drogue dans le cadre d'un groupe criminel organisé, autre, l'importation illégale de drogue", ajoute le communiqué.

Sahara occidental

Le Makhzen fait chanter l'UE

L'occupation marocaine continue de faire chanter plusieurs pays dans l'objectif d'obtenir leur reconnaissance de sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental, exigeant de l'Union européenne (UE) de transgresser le droit international et de s'aligner sur la position marocaine, en contrepartie de l'ouverture des frontières douanières avec les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Des sites d'information marocains ont révélé les détails d'un nouveau scandale de chantage orchestré par le Maroc, qui refuse d'ouvrir les frontières douanières avec Ceuta et Melilla, une attitude liée à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) invalidant les accords sur les produits agricoles et la pêche, conclus entre l'UE et le Maroc sans le consentement du peuple sahraoui. Selon le journal espagnol «OkDiario», «le Maroc n'envisage pas d'ouvrir les frontières douanières à Ceuta et Melilla à court ou moyen terme», d'autant que le Maroc parle toujours de «complexités techniques» empêchant le lancement du projet.

Le journal cite également des sources diplomatiques du ministère espagnol des Affaires étrangères, affirmant que le refus du Maroc est lié à l'annulation, le 4 octobre 2024, par la CJUE, des accords sur les produits agricoles et la pêche conclus avec le Maroc. Les mêmes sources ajoutent que le ministère des Affaires étrangères a reçu des informations de Rabat concernant les raisons du retard accusé par rapport à l'ouverture des douanes à Ceuta et Melilla, notamment le mécontentement envers la décision de la CJUE annulant les accords de pêche et agricoles avec Rabat.

Le 4 octobre dernier, la CJUE avait conclu que «les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occiden-

tal n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités». La Cour avait également affirmé que «le consentement du peuple sahraoui pour la mise en œuvre des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc dans ce territoire non autonome est une condition essentielle pour la validité des décisions approuvées par le Conseil au nom de l'Union européenne».

La Cour européenne avait rappelé, en outre, que le Front Polisario était le représentant légitime et unique du peuple sahraoui et avait le droit de contester les décisions en litige devant les juridictions européennes au nom du peuple sahraoui. Le «chantage» est devenu une monnaie courante dans la politique étrangère du royaume du Maroc pour obtenir des gains illégaux, que ce soit par l'usage d'informations obtenues via l'espionnage par le logiciel sioniste «Pegasus» ou par la carte de la migration clandestine en vue d'imposer ses exigences, même au détriment de la légalité internationale.

Le Makhzen avait déjà utilisé la carte de la migration clandestine à plusieurs reprises contre Madrid, la dernière en date étant en septembre dernier dans la ville de Fnideq, à la frontière maroco-espagnole, où des milliers de marocains ont rejoint la zone frontalière pour envoyer un message au gouvernement de Pedro Sánchez : toute action contraire aux intérêts du Makhzen, que ce soit au Sahara occidental ou ailleurs, se traduira par la facilitation du passage de milliers de migrants illégaux vers l'Espagne.

A ce propos, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a révélé les dessous de cette tentative de «fuite collective» de nombreux jeunes et mineurs marocains vers Ceuta, affirmant que le Makhzen se sert de la question de la migration clandestine pour faire pression sur l'Espagne et les pays européens afin d'obtenir davantage de financements en contre partie de la protection des frontières. L'AMDH a indiqué que la date et l'heure de cette tentative de migration avaient été largement diffusées, au préalable, sur les réseaux sociaux, s'interrogeant : «Pourquoi la date de cette migration a-t-elle été annoncée ? Et comment imaginer que des gens souhaitant franchir des frontières hautement sécurisées le fas-



tine pour faire pression sur l'Espagne et les pays européens afin d'obtenir davantage de financements en contre partie de la protection des frontières. L'AMDH a indiqué que la date et l'heure de cette tentative de migration avaient été largement diffusées, au préalable, sur les réseaux sociaux, s'interrogeant : «Pourquoi la date de cette migration a-t-elle été annoncée ? Et comment imaginer que des gens souhaitant franchir des frontières hautement sécurisées le fas-

sent de manière aussi solennelle et collective, en plein jour ?» Ce qui est marquant, c'est que le Maroc n'hésite pas à recourir à toutes sortes de pratiques immorales, comme le chantage, la corruption et l'espionnage pour violer la légalité internationale et obtenir des reconnaissances illégales de sa souveraineté prétendue sur le Sahara occidental, reconnue comme un territoire concerné par la décolonisation en vertu de la résolution onusienne 1514 de 1960.

Trump élu Prélude au retour des guerres commerciales ?



Pour moi +droits de douane+ sont de très jolis mots», avait déclaré Donald Trump pendant sa campagne. Et pour cause : le président élu des Etats-Unis veut en réintroduire sur l'ensemble des importations, au risque de relancer

te fois 60% de droits de douane. Les lois américaines donnent les outils nécessaires au président pour mettre en place des droits de douane par décrets, comme Donald Trump a pu le faire à plusieurs reprises durant son premier mandat, sur l'acier et l'aluminium chinois comme européens par exemple. Joe Biden l'a aussi fait avec son approche ciblée sur certains produits chinois.

Avec pour Donald Trump une possible marge de manœuvre supplémentaire : il pourrait bénéficier de la majorité absolue à la Chambre des représentants, en plus de celle déjà acquise au Sénat.

COMMENT RÉAGIRONT LES AUTRES ETATS ?

«Si vous appliquez des droits de douane de manière indiscriminée, visant tant les alliés que les concurrents, cela risque d'être un problème», estime Jeffrey Schott, du centre de réflexion Peterson Institute for International Economics. Une telle décision irait «à l'encontre des obligations liées à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ou aux accords de libre-échange et entraînerait, comme dans le passé, des représailles de la part des pays étrangers», souligne-t-il à l'AFP. Durant son premier mandat, les droits de douane appliqués à des produits chinois et européens avaient entraîné des représailles de Pékin et Bruxelles.

Mais d'un côté comme de l'autre, il s'agissait d'une réponse qui se voulait proportionnée. Difficile pour

l'heure d'imaginer quel serait l'impact d'une hausse généralisée des droits de douane.

QUELS SONT LES RECOURS INTERNATIONAUX ?

En principe, l'OMC est là pour s'assurer que les conditions d'accès aux marchés sont équivalentes entre les Etats et pour réduire progressivement les obstacles au libre-échange. En l'espèce, les droits de douane ont toujours été considérés comme un obstacle majeur. L'OMC dispose d'un organe de règlement des différends devant lequel un Etat peut déposer un recours. Mais le système «est cassé», regrette Jeffrey Schott. «En théorie, une procédure peut être lancée et avancée mais sera au final bloquée et rendue inutile par une simple procédure d'appel par les Etats-Unis, ou il n'y a pas d'organe d'appel pour entendre l'affaire», précise le chercheur.

QUELS RISQUES POUR L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE ?

La simple application de droits de douane à l'ensemble des produits entrant aux Etats-Unis aura un coût certain, a alerté la Tax Foundation, estimant à 525 milliards de dollars annuels la hausse des prélevements que devra payer le consommateur américain. Car les entreprises dépendent fortement des produits importés pour «pouvoir offrir à leurs clients une variété de produits à des prix abordables», fait valoir à l'AFP Jonathan Gold, vice-président de

la NRF, la fédération nationale du commerce de détail. Pour lui, «cette taxe sera in fine prélevée dans les poches des consommateurs sous la forme d'une augmentation des prix». Selon Tax Foundation, cela entraînerait aussi 0,8 point de pourcentage de PIB en moins et 684.000 emplois détruits.

TENSIONS COMMERCIALES SANS LIMITES ?

Lors de son premier mandat, la mise en place de droits de douane visait avant tout à disposer d'un atout pour imposer de nouvelles négociations avec différents partenaires commerciaux. Donald Trump s'est toujours présenté comme un expert en accords et son premier objectif était de parvenir à en obtenir. En la matière, il s'est félicité d'un accord commercial avec la Chine qui visait théoriquement à rééquilibrer la balance commerciale entre les deux premières économies mondiales en échange de la levée progressive des droits mis en place. En réalité ce rééquilibrage ne s'est pas réellement matérialisé, même si le déficit commercial américain vis-à-vis de la Chine a globalement cessé de progresser.

Cette fois, les droits de douane se veulent une alternative à la baisse d'impôts supplémentaire que Donald Trump souhaite mettre en place, ce qui leur donne un caractère potentiellement plus pérenne et risque d'accentuer la fragmentation de l'économie mondiale que craint le Fonds monétaire international (FMI).

Agir pour la santé à la COP29 «Une question de vie ou de mort»

Le changement climatique rend les gens malades et agir rapidement est une question de vie ou de mort, avertit l'OMS qui demande que la santé soit au cœur de la COP29.

La santé c'est l'expérience vécue du changement climatique», résume Maria Neira, la directrice de l'environnement, du changement climatique et de la santé à l'Organisation mondiale de la santé. La COP28 l'année dernière avait pour la première fois inclus une journée consacrée à la santé et l'OMS demande plus en amont de la COP29 qui doit se tenir du 11 au 22 novembre à Bakou.

Un appel qui vient au lendemain de la victoire de Donald Trump dans la course à la Maison Blanche. Considéré comme climatosceptique, M. Trump avait aussi décidé de quitter l'OMS, l'accusant d'incompétence lors de sa première présidence et de la pandémie de Covid-19.

«LA VIE ET LA MORT»

Dans un rapport d'une centaine de



pages l'OMS établit sans fard les liens entre le climat et la santé.

«Des effets directs des phénomènes météorologiques extrêmes et de la pollution atmosphérique aux conséquences indirectes de la perturbation des écosystèmes et de l'instabilité sociale, le changement climatique menace la santé physique et mentale, le bien-être et la vie elle-même» souligne l'Organisation.

«Ces impacts ne sont pas lointains ou abstraits : ils se font sentir dès

maintenant, à travers des températures record en Inde, des inondations meurtrières au Kenya et en Espagne, des incendies géants en Amazonie et des ouragans aux Etats-Unis».

L'APPEL À LA COP

Les avantages sanitaires et économiques associés à la résilience et à l'atténuation du changement climatique dépassent de loin les investissements nécessaires pour les mettre

en place, a martelé une nouvelle fois le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Donner la priorité à la santé et au bien-être dans la lutte contre le changement climatique est pour lui «un impératif moral» et «une opportunité stratégique». «La COP29 est une occasion cruciale pour les dirigeants mondiaux d'intégrer les considérations de santé dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique», ajoute le patron de l'organisation.

l'air provoque aussi des naissances prématurées, un faible poids à la naissance et parfois la mort de la mère.

ACTION CLIMATIQUE

L'OMS regrette que très peu de pays disposent de plans d'action spécifiques pour tirer parti des avantages sanitaires de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

Pour elle ce pourrait être le catalyseur pour débloquer une action climatique à grande échelle.

L'organisation a couché six recommandations sur le papier.

- Faire de la santé humaine «la principale mesure du succès climatique»
- Mettre fin à la dépendance et aux subventions aux combustibles fossiles
- Mobiliser des financements pour les initiatives climat/santé
- Investir dans des «solutions éprouvées» (systèmes d'alerte, énergie domestique propre et la tarification efficace des combustibles fossiles pour sauver près de deux millions de vies par an)
- Mettre l'accent sur les villes, avec des logements plus résilients, un meilleur assainissement et une conception durable
- Renforcer la protection de la nature et de la biodiversité pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau et la sécurité alimentaire.

IMPACTS DIRECTS

L'impact est direct et largement documenté. La pollution de l'air est liée à près de sept millions de décès prématuress chaque année, près de 2,5 milliards de travailleurs - 71% de la population active dans le monde - résultant dans quelque 19.000 morts par an. Plus généralement la chaleur excessive entraîne des troubles rénaux, des accidents vasculaires cérébraux, des maladies cardiovasculaires et respiratoires, des défaillances d'organes et parfois la mort.

Le changement des conditions climatiques permet aussi aux vecteurs de maladies infectieuses comme la dengue, le paludisme, la légionellose ou la tuberculose d'étendre leur aire géographique. La pollution de

Emploi

Coup de frein planétaire sur l'industrie automobile

Fermetures d'usines, plans sociaux, baisse des salaires : le secteur de l'automobile connaît un coup de frein planétaire, et les annonces de suppressions de postes, chez les constructeurs comme chez les équipementiers, se multiplient.

Le ralentissement du marché et la concurrence nouvelle des marques asiatiques, et notamment chinoises, bouscule l'équilibre économique des poids lourds historiques européens, japonais et américains, contraints de ralentir leur production, baisser leurs coûts et rehausser leur productivité.

Le constructeur japonais Nissan a indiqué jeudi qu'il allait supprimer 9.000 postes dans ses effectifs mondiaux et tailler dans ses capacités de production.

Jeudi aussi, le géant franco-italo-américain aux multiples marques Stellantis, dont les ventes ont baissé de plus de 27% au troisième trimestre, a annoncé qu'il allait licencier 1.100 personnes dans son usine Jeep en Ohio, aux Etats-Unis.

Depuis la fusion entre Peugeot-Citroën et Fiat Chrysler en 2021, les effectifs de Stellantis en Italie ont été réduits de plus de 10.000 personnes, à environ 40.000.

En France, dans les usines de Poissy, Douvrin, Caen, les jours de chômage partiel se

sont multipliés depuis le début de l'année. Les usines françaises de Stellantis seront fixées sur leur sort mi-novembre, au moment où elles recevront leur plan de production à trois ans, mais certaines ont déjà taillé dans les effectifs, comme fin octobre à Rennes (250 postes d'intérimaires supprimés) ou à Mulhouse début janvier (600).

Fleuron en crise de l'économie allemande, le constructeur Volkswagen prépare un plan d'économies sans précédent dans son histoire qui ouvre la porte à des fermetures d'usines en Allemagne ainsi qu'à des licenciements secs de salariés.

Avant d'en arriver là, le premier groupe automobile européen a annoncé fin octobre un plan de réduction de 10% des salaires et une révision du système de primes afin de redresser une partie de sa compétitivité.

Aucun projet de fermeture d'usine n'a jusqu'à présent été formellement mentionné par Volkswagen à la presse, mais le groupe «main-tient sa menace de fermeture d'usines et de

suppressions drastiques d'emplois», affirme le syndicat IG Metall.

En avril dernier, le constructeur américain Tesla, spécialiste des moyens de transport électriques, annonçait en interne la suppression de plus de 10% de ses effectifs mondiaux, soit quelque 14.000 personnes.

LES ÉQUIPEMENTIERS EN PANNE

Par ricochet, les équipementiers des constructeurs automobiles subissent à leur tour le ralentissement du secteur.

Mardi, c'est le fabricant français de pneus Michelin qui a annoncé la fermeture avant 2026 de ses usines de Cholet et Vannes, dans l'ouest de la France, où travaillent 1.254 salariés.

La fermeture est devenue «inéluctable» en raison de la concurrence asiatique sur les pneus de camionnettes et poids lourds, les secteurs des deux usines, mais aussi de la «dégradation de la compétitivité de l'Europe», a indiqué la direction du groupe français.

Son alter ego allemand Continental a aussi annoncé début 2024 la suppression de 7.150 postes dans le monde, dans le cadre d'un plan d'économies visant à accroître sa compétitivité pour la transition

délicate vers la mobilité électrique. L'équipementier automobile allemand Schaeffler, spécialiste des roulements pour l'industrie automobile, a annoncé mardi la suppression de 4.700 emplois en Europe, un mois après sa fusion avec l'équipementier Vitesco, fabricant de transmissions.

Schaeffler n'est pas le seul à réduire la voilure en Allemagne: Bosch a annoncé ces derniers mois plusieurs volets de suppressions d'emplois dans le monde, affectant quelque 7.000 postes au total, les sites allemands devant être les plus concernés. L'équipementier ZF a quant à lui annoncé vouloir supprimer jusqu'à un quart de ses effectifs dans le pays, soit 14.000 postes, invoquant le défi de la compétitivité.

Concernant les batteries, le Suédois Northvolt a fait savoir fin septembre qu'il allait supprimer 1.600 emplois sur 6.500 et geler le développement de son principal site de production, à Skellefteå dans le nord du pays, pour s'adapter à une situation financière tendue.

Au premier semestre 2024, 32.000 suppressions de postes en Europe ont été annoncées, soit plus que pendant la pandémie de Covid, chez les fournisseurs des constructeurs automobiles, qui emploient 1,7 million de salariés sur le Vieux continent.

Publicité

AOA Spa
Capital Social : 50 000 000 000 DA,
Registre du commerce : N° 31/00-0110058 B08
Siège social : HAI TAFNA, n°06 rue Benzrida Benaouda –Tour Jasmin – lot n°146, 1er Etagé – Oran
Tél/Fax : 041766230

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

El Sharika El Djazairia El Omania Lil Asmida. « A.O.A Spa », lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Réf AOA : N°34/MOG/2024 pour :

«PRESTATIONS D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN DES SITES D'AOA Spa»

Les fournisseurs, intéressés, peuvent obtenir le cahier des charges après transmission par e-mail, d'une copie du registre de commerce, auprès du département C.C.C – de la société AOA Spa :

« Département Consolidation et Conclusion des Contrats»

Courriel : spm@aoa.dz

La date limite de retrait du cahier des charges est fixée à quinze (15) jours à compter de la parution du présent Avis d'Appel d'Offres sur le quotidien d'Oran.

La date du dépôt des offres sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail

Cette date peut être prorogée par AOA Spa et sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail dans ce cas.

Aucune demande de prorogation reçue dans les 72 heures qui précède l'échéance du délai sus-indiqué, ne sera prise en charge.

HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

لكل إعلاناتكم للبيع بالمخازن في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques

Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

MÉMOIRE

Mme MOULA

née

BOUCHAOUR

Baya

Trente ans déjà depuis que tu nous as quittés chère mère et grand-mère, vers un monde meilleur, laissant derrière toi un grand vide. Tu es toujours présente dans nos pensées. Nous n'oublierons jamais ta gentillesse et ta générosité envers tout le monde.

Nous demandons à ceux et celles qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Lui nous retournerons. »

Pieuse pensée.

PENSÉE

Hadjia Fatima CHERIF BENMOUSSA ép. MESSAÏD.

Dix ans déjà depuis que tu nous as quittés chère mère et grand-mère, vers un monde meilleur, laissant derrière toi un grand vide. Tu es toujours présente dans nos pensées. Nous n'oublierons jamais ta gentillesse et ta générosité envers tout le monde.

Nous demandons à ceux et celles qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Ta fille Cherifa et ton petit-fils ADDAD Sidi Mohamed

PENSÉE

Chers père HADRI Ben Abdallah et frère

Azzedine, c'est le 26ème anniversaire de vos décès, le 08 Novembre 1998. Vous étiez des hommes dévoués. Vous avez toujours tant donné pour votre famille et pour vos enfants. Nous vous sommes très reconnaissants et chanceux de vous avoir eu comme père et frère. Cher père, tu étais aussi notre grand modèle, notre héros. Ton héritage de force, de tendresse et de bonté vit à travers nous. Reposez en paix, nous vous accompagnons toujours dans nos coeurs et il est certain que tous ceux qui vous ont connus, aimés et appréciés, auront pour vous, en ce jour, une pieuse et tendre pensée afin d'honorer votre mémoire.

Allah yerhamkoun ya Lâzâz
La famille HADRI de Maghnia

Inondations en Espagne Quand la désinformation aggrave la catastrophe

Les pluies torrentielles tombées notamment sur la région de Valence, équivalentes par endroits à un an de précipitations, ont fait selon un bilan toujours provisoire 219 morts, et provoqué le chaos dans de nombreuses localités, défigurées par des torrents de boue.

Dans ce contexte dramatique, des messages frauduleux se sont mêlés aux annonces officielles, au risque de provoquer une panique supplémentaire et d'entraver le travail des pompiers, des policiers et des secours sur le terrain.

Un avis d'expulsion des riverains des rivières Magro et Mijares, à Valence, a ainsi circulé. C'était un faux: les autorités ont bel et bien demandé aux habitants de s'éloigner de ces cours d'eau le soir du 29 octobre, mais elles n'ont pas exigé qu'ils sortent de leurs maisons plusieurs heures plus tard.

Selon les Équipes de soutien opérationnel virtuel (Esov), un collectif faisant de la veille en ligne dans les situations de crise, le risque de ce genre de message est de créer de la panique chez les habitants, les poussant à mettre leur vie en danger en quittant de «façon désordonnée» leurs domiciles.

Un autre faux communiqué a été émis quelques heures après les intempéries, renvoyant vers un numéro d'urgence à appeler en cas d'absence de réponse sur la ligne officielle des services d'urgence. De quoi faire perdre du temps aux personnes en situation de danger.

«Ces +fake news+ nous ont causé des problèmes», a dénoncé le chef des pompiers de la région de Valence, José Miguel Basset. «On a parlé d'évacuations, de débordements, de rupture de barrages... Rien de tout cela n'était correct et

Explications mensongères sur l'origine du sinistre, faux messages des pouvoirs publics, bilans erronés: les inondations qui ont ravagé le sud-est de l'Espagne ont entraîné la publication de nombreuses infox sur les réseaux sociaux, alimentant la colère contre les autorités.



cela a entravé fortement le travail des équipes d'urgence», a-t-il ajouté.

DISCOURS IRRESPONSABLES

La désinformation s'est également portée sur la recherche de coupables, alimentée par la colère et la frustration. Avec en particulier une infox, récurrente en Espagne: la supposée «destruction de barrages» à laquelle aurait procédé le gouvernement de Pedro Sánchez, qui aurait aggravé la tragédie.

souvent, d'écartier la responsabilité du changement climatique. Mais la science est claire: ni les prétextes «chemtrails» (traînées de condensation laissées par les avions) ni le projet de recherche américain HAARP (qui étudie l'ionosphère, mais ne manipule pas le climat) ne sont à l'origine des inondations.

La responsabilité du réchauffement climatique, en revanche, est établie. Selon le World Weather Attribution, réseau de référence étudiant les phénomènes météo extrêmes, les pluies qui ont frappé l'Espagne ont été 12% plus importantes et deux fois plus probables que si le climat ne s'était pas réchauffé.

«Le changement climatique tue, nous sommes en train de le voir», a souligné Pedro Sánchez, fustigeant les «discours irresponsables» de climatosceptiques.

Mais la désinformation ne se nourrit pas seulement de la colère ou du négationnisme: elle s'appuie aussi sur la tristesse, comme le suggère cette image d'un pompier qui, selon des messages viraux, «pleurait» après être sorti «dévasté» du parking souterrain du centre commercial de Bonaire.

Ce vaste complexe de la banlieue de Valence a suscité durant plusieurs jours l'inquiétude, des messages viraux ayant évoqué la possible présence, dans son sous-sol totalement inondé, de centaines de voitures et de victimes.

«Une fausse information a été diffusée, affirmant qu'il y avait de nombreux cadavres: ce n'était pas vrai», a assuré mardi le directeur de la police nationale, Francisco Pardo, en précisant qu'aucun corps n'y avait été finalement découvert.

L'auteur de la photo du pompier virale sur internet, quant à lui, a précisé que ce dernier ne pleurait pas, mais était simplement fatigué.

Publicité


منشورات ANEP
الطبعة 27 للصالون الدولي للكتاب
عناوين متنوعة
 تخفيضات 30%
قصر المعارض - الصنور البحري
من 06 إلى 16 نوفمبر 2024


PROGRAMME DES VENTES-DÉDICACES SILA 2024

Date	Invité	Thème
JEUDI 07 NOVEMBRE	Yasmine Sellam	Le Couscous Racines et couleurs d'Algérie Patrimoine
VENDREDI 08 NOVEMBRE	Karima Ait Dahmane	Les crimes de guerre de la France en Algérie (1830-1847) Histoire
SAMEDI 09 NOVEMBRE	Yasmine Sellam	Le Couscous Racines et couleurs d'Algérie Patrimoine
DIMANCHE 10 NOVEMBRE	Amar Belkhouja	L'Emir Abdellakder Adversaires et admirateurs Histoire
LUNDI 11 NOVEMBRE	Rabea Doudibi	Journal d'une jeune schizophrène Récit
MARDI 12 NOVEMBRE	Alima Abdhat	Telle une chair tatouée Poésie
VENDREDI 15 NOVEMBRE	Brahim Sadok	Sur le chemin des sables en feu Roman

À PARTIR DE 14H AU STAND ANEP PAVILLON CENTRAL

L'Institut national supérieur Oran-Es Salem en est un exemple édifiant

La formation paramédicale version LMD en plein boom

Se positionnant comme étant le plus grand pourvoyeur en paramédicaux du secteur sanitaire de la wilaya, et même bien au-delà, l'Institut national de formation supérieure paramédicale Oran-Es Salem poursuit sa mise en œuvre des programmes de formation adaptés à l'évolution scientifique et technologique et aux objectifs tracés par le ministère de la Santé, au centre desquels se trouve le malade.

Houari Saaïdia

Avant l'accompagnement intégré de la Faculté de Médecine d'Oran sur le plan pédagogique, l'INFSPM d'Oran-Es Salem (ex-ITSP sis Haï Es Salem, anciennement Saint Hubert) «accorde un intérêt particulier à la qualité, à la compétence et à l'expérience de son staff enseignant dans sa mission de formation, tout en donnant une importance de premier ordre aux conditions contribuant à garantir un climat favorable aux étudiants tout au long de leur cursus, lequel s'effectue pour rappel selon le système Licence-Master-Doctorat depuis quelques années», tient à souligner Abdellah Sekil, directeur général de cet établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Nous sommes à l'affût pour une qualité absolue de notre produit pour la santé publique. Nos étudiants sont formés dans un volet théorique parfait et sont imprégnés par l'activité pratique sur les terrains de stages dans les divers établissements de santé publique. Le cursus relatif à la filière paramédicale qui regroupe plusieurs spécialités est d'une durée de 3 années et est sanctionné par une Licence. Celui de la spécialité sage-femme, il est de 5 années et est sanctionné par un Master 2», indique le même responsable.

LICENCE POUR LES PARAMÉDICAUX, MASTER 2 POUR LES SAGES-FEMMES

Composé d'enseignants titulaires et de vacataires qui sont pour la plupart d'entre eux des professeurs universitaires, des praticiens hospitaliers et des médecins généralistes ou spécialistes, le corps pédagogique de l'Institut enseigne un large panel de modules relevant des programmes élaborés relatifs aux différentes disciplines et filières de formation, et ce à l'aide de moyens technico-didactiques modernes. Outre sa mission principale, l'INFSPM d'Oran-Es Salem assure également deux autres types de formation : le régime complémentaire et le régime continu. Pour la première formule, il s'agit d'une formation à destination des différents établissements médicaux et hospitaliers, inhérente à la promotion des différents corps pour l'accès aux grades. Quant à la seconde, elle consiste en l'organisation de sessions de formation très ciblées et de courte durée (stages de perfectionnement, séminaires, congrès, journées scientifiques...) encadrées par des professeurs et des experts professionnels de santé reconnus dans leurs domaines de spécialité, selon les explications de M. Sekil.

QUAND LA FILIÈRE PARAMÉDICALE RIVALISE AVEC LA VOIE ROYALE DE LA MÉDECINE

L'INFSPM d'Oran ne fait pas exception. Il enregistre même des pics inégalés en raison de son rayon de couverture régional puisqu'il coiffe 18 wilayas de l'Ouest. Parmi les formations les plus demandées, celle d'infirmière en santé publique occupe une

place de choix. Pour les jeunes bachelières scientifiques, le métier de sage-femme représente une vocation noble. Pour cette année, 535 postes, toutes spécialités confondues, ont été ouverts au niveau de l'INFSPM Oran-Es Salem. Ceci alors que 516 diplômés sont sortis de cet Institut en août dernier et ont rejoint directement leurs postes d'emploi au niveau des différentes structures hospitalières, parmi lesquels 476 paramédicaux (anesthésistes, kinésithérapeutes, diététiciens, laborantins, manipulateurs Radio, assistants médicaux, hygiénistes...) et 40 sages-femmes. Pour cette même année universitaire 2024-2025, l'Institut compte 350 éléments inscrits en 3^e année de la filière paramédicale et 40 en 5^e année dans la spécialité sage-femme ainsi que 584 et 70 respectivement en classe de 2^e année dans les deux disciplines précitées. Sur les raisons du report de la rentrée effective pour l'année en cours concernant bon nombre de classes, dont les nouveaux inscrits, le premier responsable de l'Institut précise : « La rentrée officielle ayant été donnée le 10 octobre pour les classes de la 2^e et de la 3^e année de la formation de sage-femme, nous avons dû la décaler au 10 novembre pour certaines d'autres classes afin de trouver une solution à l'épineux problème d'hébergement des étudiants internes, la finalité étant de mettre nos étudiants dans des conditions convenables et de leur assurer un climat sain et propice.

HÉBERGEMENT ET TRANSPORT POUR INTERNES : APPELS D'AIDE DE L'INFSPM ORAN-ES SALEM

Dans l'intervalle, nous avons pu parvenir à un accord avec la direction des œuvres universitaires Oran-Belgaïd, sur la base d'une convention entre les départements de la Santé et de l'Enseignement supérieur, pour la prise en charge de 260 étudiantes. Nous avons encore besoin d'au moins 120 places d'internat pour les garçons », affirme M. Sekil, qui lance un appel à destination des autorités publiques pour aider et assister son établissement à régler définitivement ce dossier d'hébergement par l'octroi d'un nombre complémentaire de places en Internat ainsi que celui lié au transport, et ce par la mise en place du cas échéant d'une navette pour ses étudiants internés dans les cités U de Belgaïd, non sans adresser par là-même ses plus vifs remerciements au directeur de la Santé et de la Population (DSP) de wilaya d'Oran pour sa disponibilité et son dévouement quant aux préoccupations du secteur de la Santé, en général, et celles des maillons liés au médical et au paramédical, tout en particulier.

Initiée dans le cadre du partenariat ARDEL La structure de gestion intercommunale des déchets en février 2025

J. Boukraa

Prévu pour être finalisé en février 2025, le projet de gestion intercommunale des déchets initié dans le cadre du projet ARDEL visant à améliorer la gestion des déchets dans la région avancé à grands pas. Il s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat du programme de jumelage entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Union européenne, notamment avec l'Union franco-italienne « ARDEL ». Dans le cadre du suivi de ce projet, une réunion présidée par le wali a réuni en fin de semaine des cadres du ministère de l'Intérieur, des représentants de l'Union européenne et des responsables locaux. La réunion a abordé les grandes lignes de l'arrêté de wilaya portant sur la création d'une entreprise intercommunale, à caractère industriel et commercial, regroupant les communes d'Oran, de Bir El Djir et d'Es-Sénia. Cette institution aura pour mission la gestion commune des déchets ménagers et assimilés.

Lors de la réunion, des discussions ont été menées quant à son mode de gestion et à son statut juridique. De son côté, le représentant de l'Union européenne a présenté un exposé sur les aspects de la gestion des déchets, en précisant le coût financier du projet, les équipements nécessaires, ainsi que la nature de cette institution et ses relations avec les autres établissements de la wilaya. Une proposition a été présentée pour la création de l'institution, sous le nom de EPIC OBE Déchets, soit les premières lettres de chacune des communes Oran, Bir El Djir et Es-Sénia. Cette structure devrait être opérationnelle d'ici février 2025, avec une

Plusieurs opérations de police lancées 26 individus recherchés arrêtés, 2.746 comprimés psychotropes, cocaïne et kif saisis



K. Assia

Pas moins de 2.746 comprimés psychotropes de différentes marques, 14 sachets en plastique renfermant 3,9 gr de cocaïne et des morceaux de kif traité ont été saisis, lors de plusieurs opérations lancées par les services de la sûreté d'Oran, dans divers quartiers relevant de leur compétence. En effet, ces campagnes pilotées par les éléments de 8 sûretés urbaines (13, 8, 7, 4, 2, 1, 17 et 16^e) ont ciblé les quartiers du centre-ville, Sidi El Houari, Derb, Eckmühl, Saint Eugène, Cité Perret, Saint Pierre, Médina Jedida, Plateau, Miramar, entre autres et ont mobilisé tous les effectifs de la police en plus des moyens matériels pour sécuriser les biens et les personnes. Sur ce, on saura que 179 in-

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Mebarki Med, 56 ans, Medioni
Hankour Abdelhadi, 04 ans, Hai Bouamama
Mehamdi Tahra, 101 ans, Petit Lac
Hadid Rabia, 72 ans, Arzew

Horaires des prières pour Oran et ses environs

07 jourada el oula 1446

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha
06h07 12h47 15h40 18h04 19h24

approche orientée vers le développement de solutions modernes et partagées pour la gestion des déchets ménagers et assimilés. Ce programme vise à soutenir et moderniser les structures du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, tout en renforçant leurs capacités et en améliorant les ressources des collectivités locales.

Selon le wali, cette initiative, qui résulte de plus d'une année de préparation, répond à un besoin pressant en matière de gestion des déchets. Le projet devrait non seulement améliorer les conditions environnementales mais aussi optimiser les ressources locales. Il permettra à la région d'Oran de disposer d'un modèle de gestion des déchets durable et innovant, en ligne avec les objectifs du développement durable face à la croissance urbaine. En opérant selon un modèle de coopération intercommunale, le projet promet une efficacité renforcée des services, un meilleur impact environnemental et une plus grande attractivité pour la wilaya. Un des principaux volets du projet ARDEL consiste à intégrer des actions de sensibilisation et de recyclage au sein de la communauté. M. Saïd Sayoud a insisté sur l'importance d'une campagne de sensibilisation à grande échelle, impliquant les écoles, les universités, les administrations, les hôpitaux et les médias. L'objectif est d'encourager le tri sélectif des déchets au quotidien, pour garantir une gestion plus durable et responsable. Pour rappel, le terrain destiné à abriter le projet de gestion intercommunale des déchets à Oran a été choisi à proximité du Centre d'enfouissement technique de Hassi Bounif. Ce projet entend instaurer un modèle innovant et efficace de gestion des déchets urbains.

Plusieurs opérations de police lancées 26 individus recherchés arrêtés, 2.746 comprimés psychotropes, cocaïne et kif saisis

dividus ont été interpellés et soumis à un examen de situation et 12 d'entre eux recherchés ont été arrêtés. 14 autres poursuivis par la justice ont été aussi appréhendés, ce qui porte le nombre global des individus recherchés et arrêtés à 26. Ainsi, 19 personnes impliquées dans des affaires de détention et de commercialisation des stupéfiants, port d'armes prohibées, etc. ont été aussi arrêtées par les policiers soit au total 45 individus arrêtés à l'issue de ces opérations. 5 armes blanches et un montant de plus de 37 millions de centimes ont été saisis. Parallèlement, les policiers ont installé plusieurs barrages et ont procédé au contrôle de plusieurs véhicules et motos. 38 motos ont été mises en fourrière pour diverses infractions, 15 infractions et 10 délits routiers ont été constatés. Ces opérations ont aussi permis de contrôler 17 magasins et de vérifier ainsi si toutes les conditions liées à l'exercice de l'activité commerciale sont respectées. Dans ce registre, les 45 individus arrêtés dont 26 recherchés seront présentés au tribunal après enquête. La sûreté d'Oran a mis à la disposition des citoyens des numéros verts, le 17, le 1548 en plus de l'application « Allo chorta » en vue de leur sécurité et celle de leurs biens.

Ksar Chellala Deux infrastructures universitaires en chantier

Des travaux de réalisation d'une infrastructure pédagogique universitaire de 7.000 places et d'une résidence universitaire de 500 lits ont été lancés dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala, a-t-on appris jeudi du directeur local des Équipements publics, Hocine Sakou.

Les deux projets, inscrits dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2024 pour une enveloppe budgétaire de 700 millions de dinars, s'étendent sur une superficie cumulée de 94.000 mètres carrés, a indiqué M. Sakou, soulignant que la résidence universitaire sera achevée dans une année et l'établissement pédagogique dans deux ans.

La réalisation de l'infrastructure pédagogique ainsi que les voies et réseaux divers (VRD) a été confiée à une entreprise de réalisation, a fait savoir le responsable, relevant que les démarches contractuelles sont en cours, dans le but de confier les travaux de réalisation de deux amphithéâtres de

150 places chacun, d'une salle des conférences, d'une bibliothèque et d'un bloc administratif à d'autres entreprises ayant soumissionné pour le marché.

La résidence universitaire sera composée de cinq pavillons, d'un restaurant universitaire, de deux salles, une pour la pratique sportive et une autre polyvalente, ainsi que d'un bloc administratif et d'autres structures annexes, a-t-on signalé.

Le recteur de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, Berezoug Belokmane, a indiqué, de son côté, que les deux infrastructures donnent une valeur ajoutée au secteur, en contribuant à appuyer les efforts visant à pro-

mouvoir l'annexe universitaire de Ksar Chellala en Centre universitaire, ajoutant qu'elles permettront d'ouvrir de nouvelles spécialités et d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants originaires de cette collectivité locale et des régions limitrophes.

Il est à signaler que 1.400 étudiants, dont 500 bénéficiant de l'hébergement, poursuivent, actuellement, leurs études dans diverses spécialités, à l'instar des Sciences de la nature et de la vie, Sciences sociales, Droit et Sciences politiques, Sciences économiques et gestion, dispensées dans cet établissement d'enseignement supérieur, a-t-on fait savoir de même source.

El-Bayadh

Plus de 150.000 détecteurs de monoxyde de carbone installés

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a procédé à l'installation, dans la wilaya d'El-Bayadh, de plus de 150.000 détecteurs de monoxyde de carbone, dans le cadre des efforts visant à endiguer et à prévenir les accidents dus à l'intoxication au monoxyde de carbone, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule de communication de l'entreprise.

La même source a indiqué que l'opération, lancée durant l'année écoulée, se poursuit encore

à travers l'ensemble des communes de la wilaya, en vue de mettre fin aux accidents provoqués par l'inhalation du monoxyde de carbone, soulignant que l'opération est marquée par la mobilisation d'agents et de techniciens qualifiés et asservis, qui procèdent, à titre gracieux, à la vérification des installations du gaz de ville à l'intérieur des habitations et en veillant à leur conformité avec les normes de sécurité requises, avant de procéder, en présence du client, à

l'installation de ces outils d'alerte et de prévention.

Par ailleurs, dans le cadre des efforts de l'entreprise inhérents à la prévention des accidents dus au monoxyde de carbone, la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz d'El-Bayadh poursuit, en collaboration avec des partenaires et de la société civile, ses campagnes de sensibilisation à l'adresse des citoyens sur les dangers de ce tueur silencieux qu'est le monoxyde de carbone.

Mascara

Simulation d'une crue de Oued Toudmene

Les services de la Protection civile de Mascara ont exécuté, jeudi, une manœuvre simulant une crue de Oued Toudmene au niveau du 10ème groupement d'habitations du chef-lieu de wilaya. La manœuvre, exécutée en coordination avec des établissements et organismes publics, ainsi que les services de la commune de Mascara, simule d'importantes précipitations sur le territoire de la commune de Mascara, ayant provoqué le débordement des eaux de Oued Toudmene et leur infiltration dans les habitations du groupement urbain précité, ainsi que des inondations emportant des personnes et des voitures, en plus de l'accumulation d'importantes quantités d'eau sur les axes routiers urbains, a expliqué la direction locale de la Protection civile.

Sitôt informées de la crue, les autorités locales de Mascara ont

procédé à l'activation du plan d'organisation des secours (ORSEC), permettant aux agents de l'Unité principale de la Protection civile, basée au chef-lieu de wilaya, appuyés par leurs collègues du poste avancé et de la brigade de recherche et de secours, relevant de la même unité, d'intervenir pour le pompage des eaux des habitations et des axes routiers du réseau urbain, selon le scénario.

Lors de leur intervention, les sapeurs-pompiers ont sauvé deux personnes emportées par les eaux de Oued Toudmene et retrouvé le cadavre d'une autre à proximité de ce cours d'eau. Ils ont rouvert les axes routiers bloqués en raison de la stagnation des eaux pluviales et ont dégagé trois véhicules utilitaires de ces voies.

L'opération a nécessité la mobilisation d'importants moyens humains et logistiques, notamment plus de 50 agents de la Pro-

tction civile, 5 pompes pour le pompage des eaux et 4 ambulances, selon les explications fournies.

La manœuvre vise à mesurer le degré d'efficacité de l'alerte dans le cadre du plan ORSEC, ainsi que les divers établissements et organismes publics concernés par l'intervention, outre le développement et l'organisation des capacités mobilisées pour la protection des personnes et de leurs biens par la recherche d'un mécanisme de coopération et de coordination avec les parties impliquées dans l'exécution du plan.

Par ailleurs, la direction de la Protection civile de la wilaya de Mascara a programmé des manœuvres virtuelles dans diverses communes, afin d'être prête pour faire face à d'éventuels dangers. Cette opération a été exécutée dans le but de "tester" le plan ORSEC au niveau des communes.

Un mort et trois blessés dans une collision

Une personne est décédée et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris, vendredi, auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit dans la nuit de jeudi à vendredi sur la route nationale RN 17 entre les

communes de Tizi et Mascara, suite à une collision entre une voiture et un tracteur, causant des blessures graves à quatre personnes âgées entre 23 et 25 ans, selon la même source. Les quatre personnes blessées ont été transportées à l'Etablissement hospitalier spécialisé dans les urgences médicales

"Meddeber" de Mascara, où l'une d'entre elles a succombé à ses blessures, a-t-on indiqué. Selon une source médicale de cet établissement de santé, les trois blessés sont toujours en soins intensifs. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

Tlemcen, Sidi Bel Abbès Plus de 31.000 comprimés psychotropes saisis



Les éléments des Douanes algériennes ont saisi récemment dans la wilaya de Tlemcen 21.400 comprimés psychotropes et arrêté un individu, indique un communiqué de la cellule de communication de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen.

La même source a précisé que l'opération a été menée par les agents de la brigade mobile relevant de l'Inspection des sections des Douanes de Tlemcen et s'est soldée par la saisie de cette quantité qui était soigneusement dissimulée dans un camion, dont le chauffeur a été arrêté et déféré devant les instances judiciaires compétentes. Dans la wilaya Sidi Bel Abbès, les éléments de la Sécurité de wilaya ont mis fin aux activités d'un réseau criminel com-

posé de trois individus, dont deux femmes, spécialisé dans le trafic de psychotropes, et saisi plus de 10.000 comprimés de cette substance prohibée, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée à la

suite de l'exploitation d'informations parvenues à la brigade de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, faisant état de l'acheminement d'une quantité importante de psychotropes à partir du sud du pays vers la région ouest du pays, a-t-on indiqué.

Les investigations approfondies diligentées par les enquêteurs de la brigade ont donné lieu à l'identification et l'arrestation des suspects et la saisie de 10.260 comprimés psychotropes (Prégabaline 300 mg), qui étaient soigneusement dissimulés dans un véhicule, également saisi.

Une somme d'argent issue des activités illicites des éléments du réseau, évaluée à 480.000 dinars, a été saisie lors de l'opération, a ajouté la même source, relevant que les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel Abbès, sous l'accusation de trafic de psychotropes.

Relizane

Plus de 40 exposants au salon de l'artisanat

Un salon des produits de l'artisanat a été ouvert, jeudi à la Maison de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Relizane, avec la participation de plus de 40 exposants de différentes régions de la wilaya, a-t-on constaté.

Ce salon, dont l'ouverture a été supervisée par le wali Sami Medjoubi, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisan, comporte des stands exposant des produits de l'artisanat artistique comme les ustensiles en céramique traditionnels et modernes, couvertures, tapis, tissus en laine, habits traditionnels, produits d'alfa, gâteaux traditionnels et modernes et autres.

Certains stands de ce salon de quatre jours, organisé par la Chambre de l'artisanat et des métiers, en collaboration avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, Linda Merabet.

Pour rappel, la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya de Relizane recense 7.164 artisans opérant dans différentes spécialités de l'artisanat, qui bénéficient, périodiquement, de sessions de formations et de qualification.

Batna

Les fuites d'eau mobilisent

Des équipes techniques de l'unité de Batna de l'Algérienne des eaux (ADE) ont récupéré depuis début 2024 une quantité d'eau potable de 22.205 m³, qui était perdue à cause des fuites dans les canalisations du chef-lieu de wilaya et ses alentours, a-t-on appris jeudi auprès des services de cette unité. La récupération de cet important volume est le résultat de la réparation de 2.769

fuites dans divers quartiers de la ville, a indiqué Abdelkarim Zaïm, chargé de communication à l'unité locale de l'ADE. Durant la même période, 152 branchements illicites au réseau de distribution d'eau potable ont été éliminés, selon le même cadre, qui a précisé que les campagnes de recensement et réparation des fuites se poursuivent tout au long de l'année. Il a également procédé dernièrement au rempla-

cement de 284 compteurs défectueux, a-t-il déclaré. L'unité locale de l'ADE a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour réparer toutes les fuites enregistrées sur le réseau de distribution, a poursuivi le responsable, déplorant les redevances impayées des clients estimées à près de 3 milliards DA, dont le recouvrement aiderait à améliorer le service public et à rénover les matériels de l'unité.

Constantine

Conventions entre opérateurs économiques et start-up

Un café business a été organisé, jeudi à Constantine, en clôture du Salon national de la production et de l'exportation, avec, en point de mire, la conclusion de conventions de partenariats entre opérateurs économiques et start-up.

Au troisième et dernier jour du salon, ouvert mardi dernier, onze (11) start-up de l'université des Frères Mentouri (Constantine 1) et de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2) ont participé à ce café business aux côtés de plusieurs entreprises activant dans les secteurs agricole, alimentaire, pharmaceutique et de l'industrie de transformation, dans l'optique de signer des partenariats aux termes desquels les start-up fourniront des so-

lutions innovantes à même d'apporter une valeur ajoutée aux entreprises économiques.

Mohamed Serdoun, directeur régional du commerce et de la promotion du des exportations pour la région Est (direction basée à Batna), a indiqué, dans une déclaration à l'APS que le café business, organisé par la pépinière d'entreprises de l'université de Constantine 2 en coordination avec la chambre de commerce et d'industrie "Rhummel", constitue "un levier pour l'économie nationale grâce aux solutions innovantes proposées par les start-up qui permettront d'améliorer l'efficacité des entreprises économiques et la qualité de leurs productions".

C'est également, a-t-il ajouté, "un

espace pour l'échange d'expériences et d'expertises entre les exposants, avec pour objectif de promouvoir les chaînes de valeur, l'industrialisation et la production, tout en soutenant le produit national".

M. Serdoun a également indiqué que cette manifestation, qui s'est illustrée par la diversité des produits exposés, a été accompagnée d'une "grande campagne de sensibilisation" menée par les responsables du secteur du commerce pour expliquer toutes les procédures liées à l'exportation, ainsi que les opportunités et les facilités offertes par l'Etat en matière d'exportation, outre les avantages accordés pour promouvoir le "made in Algeria" à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Mila

Travaux annoncés sur des tronçons routiers

Des travaux d'entretien de plusieurs tronçons des chemins de wilaya CW-101 et CW-52 seront lancés prochainement dans la wilaya de Mila, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des Travaux publics. Il sera ainsi procédé à la réhabilitation de 4 km de tronçons dégradés du CW-101 dans la commune d'Oued Seggan, ainsi que de plusieurs tronçons longs égale-

ment de 4 km du CW-52 dans sa partie reliant les deux communes de Zeghaïa et Sidi Merouane, a expliqué, à l'APS, le chef du service d'entretien et exploitation des routes, Mohamed Seghir Boukrira. Les services des travaux publics de Mila œuvrent actuellement à parachever les procédures administratives requises pour la publication des appels d'offres des deux projets, dont les

travaux devront démarrer avant la fin de l'année en cours, a indiqué le responsable. Dans le cadre du programme 2024 d'entretien des routes de la wilaya, les mêmes services ont réhabilité 26,95 km de tronçons dégradés des CW 115, 134, 04 et 06 parallèlement à la requalification de 10,3 km des routes nationales RN-05, RN-77A et RN-105, a-t-on rappelé.

Bordj Bou Arreridj

Appel à témoins concernant une escroquerie sur les réseaux sociaux

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont lancé un appel à témoins concernant deux (2) individus accusés d'escroquerie sur les réseaux sociaux, pour inciter les victimes à déposer plainte ou à faire une déposition dans cette affaire, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services.

"En vertu des dispositions de l'article 17 du code de procédure pé-

nale et de l'autorisation délivrée par monsieur le Procureur de la République près le tribunal de Ras El Oued, le Groupement territorial de la Gendarmerie Nationale de Bordj Bou Arreridj, informe les citoyens de l'arrestation de deux individus suspects dans une affaire d'escroquerie sur les réseaux sociaux, via les pages "SILINA TOUR" et "Nebras Tours", précise le communiqué.

A cet effet, "le Groupement terri-

torial de la GN de Bordj Bou Arreridj lance un appel à toute personne ayant été victime d'escroquerie de la part des administrateurs de ces deux pages à se présenter devant Monsieur le procureur de la République près le tribunal de Ras El Oued ou à se rapprocher des services de la Gendarmerie à travers le territoire national pour déposer plainte ou faire une déposition", conclut le communiqué.

El Tarf

Trois dealers condamnés

A. Ouelaa

Le tribunal de Dréan a condamné ce jeudi trois individus, âgés entre 31 et 49 ans, à une peine de 5 ans de prison

ferme assortie d'une amende de 50 millions de centimes pour détention et vente de drogue. Les faits de cette affaire remontent à la journée du mardi passé dans la petite ville côtière d'Echatt.

Informée des agissements de ces trois suspects, la police judiciaire d'Echatt a ouvert une enquête sous la supervision de la juridiction judiciaire compétente. Les investigations ont permis d'interroger les trois individus soupçonnés de trafic de drogue. Ils ont été pris en flagrant délit en possession de 288 grammes de kif.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

07 jomada el oula 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h52	12h32	15h22	17h46	19h07



Tizi-Ouzou

Merad installe le nouveau wali

"place le citoyen au centre de ses préoccupations".

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a procédé jeudi à Tizi Ouzou, à l'installation de M. Aboubaker Esseddik Boucetta au poste de nouveau wali de cette wilaya en remplacement de M. Djilali Doumi nommé à son tour wali de Médéa.

Dans une allocution prononcée à la cérémonie d'installation du nouveau wali, nommé dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis et walil délégués opéré mardi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Merad a salué les efforts fournis par l'ancien wali, Djilali Doumi, et souligné que "l'ensemble des indicateurs de développement au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou sont positifs".

Le ministre a rappelé, à l'occasion, les engagements du président de la République qui

Blida

Six familles relogées

Six familles habitant dans des immeubles vétustes du centre-ville de Blida ont bénéficié, jeudi, d'une opération de relogement dans des logements publics locatifs (LPL) dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le relogement de ces familles au pôle urbain de la cité Deiriouche de Bouaârfa s'inscrit dans le cadre de la poursuite du relogement des familles occupant des habitations précaires, connues sous le nom de "Bazars" dans la ville de Blida, a ajouté la même source.

Les services de la wilaya ont souligné la poursuite, dans les prochains jours, de ce programme de relogement, réparti sur quatre étapes pour englober la totalité des résidents des cinq

(5) immeubles restants menaçant ruine, notant que l'achèvement de ces opérations, "marquera la clôture définitive du dossier des bazars".

La wilaya de Blida a lancé, à la fin de l'année dernière, d'importantes opérations de relogement au profit des habitants des immeubles vétustes menaçant ruines au centre ville de Blida, au même titre que les familles occupant des constructions précaires dans nombre de communes, rappelle-t-on. Outre le relogement de milliers de citoyens, ces opérations ont contribué à l'amélioration du paysage urbain de la région, parallèlement à la récupération d'importantes assiettes foncières destinées actuellement à l'implantation de nouveaux projets de développement ou de logements.

Batna

Un trafic de psychotropes démantelé

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn Touda ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes composé de trois personnes et saisi 20.600 comprimés hallucinogènes, indique jeudi un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Selon le communiqué, l'opération a été menée suite à des informations selon lesquelles un groupe de personnes compte faire passer une quantité de psychotropes à bord d'un véhicule présenté comme étant en panne et transporté sur un camion de dépannage venant d'une wilaya voisine.

Un troisième complice a été arrêté après enquête, et une somme d'argent de 240.000 DA saisie, selon le document.

Les trois suspects, âgés entre 25 et 34 ans, ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes au terme des procédures légales, est-il précisé.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

07 jomada el oula 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h38	12h18	15h09	17h33	18h54



Réformer la gouvernance locale en Algérie

Par Toufik Hedna*

Dans ce contexte, la création d'une commission pour réformer le code communal, présidée par l'ancien ministre de l'Intérieur Dahou Ould Kablia, est une initiative bienvenue. Elle offre l'espérance de solutions concrètes aux problèmes qui minent la gouvernance locale et cherche à instaurer une organisation plus cohérente et efficace.

CLARIFIER LES RÔLES POUR RENFORCER L'AUTONOMIE DES ÉLUS LOCAUX

L'une des priorités de cette réforme pourrait être de clarifier les rôles des élus locaux et des autorités administratives. Actuellement, les responsabilités des maires sont souvent confondues avec celles des représentants de l'État, ce qui limite leur pouvoir et les infantilise. Pour permettre aux maires de véritablement agir au service de leurs citoyens, il est essentiel de leur redonner une véritable autonomie, sans interférence constante des Walis, chefs de Daïra, ou autres fonctionnaires subalternes.

Il serait également pertinent de doter les élus locaux d'un pouvoir décisionnel renforcé, accompagné de mesures garantissant la transparence et l'obligation de rendre compte de leurs actions. Les maires pourraient ainsi devenir de véritables chefs de l'exécutif local, capables de répondre aux besoins des citoyens de manière autonome et efficace.

LE DÉFI D'UNE GESTION URBAINE EFFICACE

Clarifier les responsabilités des maires et redéfinir leur rôle est une étape importante, mais loin d'être suffisante pour assurer une gestion urbaine efficace. Sur le papier, les maires pourraient disposer des moyens et compétences nécessaires pour gérer leur commune, mais, sur le terrain, la réalité est toute autre. Les limites apparaissent rapidement.

Certains maires, qu'ils n'aient aucune formation spécifique ou qu'ils soient diplômés en bâtiment, ou même formés à l'École Nationale d'Administration (ENA), se heurtent tous à la complexité de la gestion urbaine. Ils doivent relever des défis concrets, allant de la gestion des services publics à la coordination des infrastructures, en passant par l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Un ancien élu m'a récemment confié que, bien souvent, le rôle du maire se réduit à des

Depuis des années, la gestion des communes en Algérie est marquée par une confusion des responsabilités et un manque de coordination entre les niveaux administratifs, entraînant de nombreuses inefficacités et laissant les maires dans une position délicate : certains dépassent leurs prérogatives sans encadrement, tandis que d'autres sont privés de toute autonomie.

tâches comme la «gestion des déchets et l'entretien des routes». Cette vision étiquetée est éloignée des réalités d'une gestion urbaine moderne. Les maires doivent être prêts à relever des défis variés qui demandent des compétences diversifiées, allant bien au-delà des missions basiques.

La plupart des maires, cependant, se trouvent piégés dans une bureaucratie pesante qui les éloigne des enjeux réels du terrain. C'est pourquoi il est crucial de renforcer leurs compétences par des moyens concrets et pratiques. Une formation solide est indispensable pour leur permettre de surmonter les obstacles qu'ils rencontrent quotidiennement.

Si la commission de réforme se contente de clarifier le rôle administratif des maires sans aborder de front les défis de terrain, elle risque de rester inefficace face aux besoins concrets des communes. Une véritable transformation passe par l'action, par le renforcement des capacités, et par l'adaptation des outils disponibles, afin que les maires puissent pleinement assumer leur mission de service public.

L'ÉTALEMENT URBAIN UN OBSTACLE À UNE GESTION LOCALE EFFICACE

Un autre défi majeur paralyse la localité et, par conséquent, les élus : celui d'un urbanisme fondé sur l'étalement urbain. Cela pose deux problèmes principaux. D'une part, le maire se retrouve dans l'incapacité d'intervenir dans le choix des terrains, l'esthétique urbaine, et la gestion globale de ces nouveaux espaces. D'autre part, il est contraint d'assumer les conséquences des constructions imposées, notamment en matière de besoins supplémentaires en équipements, en infrastructures de circulation, et en services publics, sans avoir eu son mot à dire sur la planification initiale. Non seulement il n'a pas le droit d'émettre un avis, mais même lorsqu'il en a un, il est forcé de se plier à des décisions centralisées, tant sur le fond que sur la forme de la réalisation. Pour véritablement transformer la gestion locale et adapter la gouvernance aux besoins concrets des communes, deux grands chantiers doivent impérativement

être lancés : la refonte de l'idéologie urbanistique et la mise en place d'une tutelle adaptée à la localité (ville ou village).

Ces deux chantiers sont indispensables pour dépasser les limites d'une simple réorganisation administrative. Ils visent à donner aux autorités locales les moyens d'assumer pleinement leurs responsabilités, tout en construisant une gouvernance locale qui soit plus proche des besoins réels des citoyens.

PREMIÈREMENT, REPENSER L'IDÉOLOGIE URBANISTIQUE EST ESSENTIEL POUR METTRE FIN À UN URBANISME DÉCONNECTÉ DES RÉALITÉS LOCALES.

L'étalement urbain sans planification cohérente ni concertation avec les élus locaux a donné naissance à des villes et des villages mal structurés, difficiles à gérer, et incapables de répondre aux besoins des citoyens. Le problème fondamental est l'approche fonctionnaliste qui segmente les espaces en zones résidentielles, commerciales, et industrielles distinctes. Cette vision rigide crée des lieux sans cohésion, empêchant une intégration harmonieuse et rendant les espaces inadaptés aux attentes des habitants. Ces extensions, ajoutées sans plan et sans vision globale adaptée à chaque localité, nuisent à la cohérence urbaine et produisent une uniformité stérile et inefficace.

Pour surmonter ces défis, il est essentiel de prendre en compte la spécificité et le caractère unique de chaque ville ou village, et de les concevoir comme des espaces vivants où toutes les fonctions (logement, commerce, services, et espaces verts) s'intègrent harmonieusement. Encourager des quartiers ou centres mixtes contribuerait à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer la cohésion sociale. Ce changement de paradigme nécessite une vision collective de l'aménagement, plaçant l'humain et la participation citoyenne au cœur des décisions. Chaque commune doit s'adapter aux évolutions démographiques, favoriser des mobilités douces, et garantir un accès équitable aux services. En adoptant une approche plus hu-

maine et inclusive, les espaces peuvent devenir des lieux dynamiques, propices aux interactions et réellement alignés sur les attentes de leurs habitants.

DEUXIÈMEMENT, LA MISE EN PLACE D'UNE TUTELLE ADAPTÉE EST CRUCIALE POUR FOURNIR AUX MAIRES LES MOYENS D'ACTION DONT ILS ONT BESOIN.

Actuellement, la centralisation des décisions prive les maires de la possibilité d'intervenir et de proposer des solutions locales adaptées. Une tutelle spécialisée, en lien direct avec les réalités de chaque commune, est nécessaire pour renforcer les capacités des élus grâce à des outils concrets et un soutien approprié.

Pour que la refonte urbanistique soit véritablement efficace, la gouvernance locale doit également être revue. Alors que le maire dépend aujourd'hui du ministère de l'Intérieur, la commune devrait, quant à elle, relever d'une entité ministérielle distincte et spécialisée. Cette nouvelle tutelle permettrait de soutenir le rôle des maires en leur fournissant les ressources et l'appui nécessaires, aujourd'hui largement insuffisants.

Cela inclurait l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), et l'établissement d'une démarche pragmatique et structurée pour mener à bien les projets de développement. La création d'un ministère dédié à la Localité ou à la Ville s'avère donc essentielle pour soutenir ce changement, car la tutelle actuelle est inadaptée aux exigences d'une gestion moderne et cohérente des villes. Une telle réforme redonnerait à chaque ville et village leur véritable importance, contribuant à un urbanisme équilibré, maîtrisé, et capable de répondre aux enjeux contemporains.

CONCLUSION

Repenser le rôle des élus locaux uniquement sous l'angle administratif, sans une politique urbaine ambitieuse ni une tutelle capable de leur fournir des outils concrets, reviendrait à faire reculer la gouvernance locale. Comme le disait si bien le receveur de notre bus : avancer en arrière.

Pour que cette réforme ait un véritable impact, il est indispensable de dépasser de simples ajustements administratifs et de transformer en profondeur la gestion urbaine et la gouvernance locale.

*Architecte Urbain

Études médicales en Algérie : réalités et perspectives

Par Bouchikhi Nourredine*

Être médecin a été toujours une fonction convoitée dans toutes les sociétés, c'est un statut qui assure respect et honorabilité de par son apport humain et ses services qui soulagent les maux et apporte un bien-être aux souffrants. La préservation de la santé est une richesse incommensurable et un capital inégalé, vérité de La Palice évidente. C'est aussi pour beaucoup d'étudiants l'assurance de trouver en fin de carrière un poste de travail dans le secteur public ou libéral qui permettra de gagner sa vie décentement après des années de durs sacrifices et labeurs.

L'Algérie n'échappe pas à cette règle ; la majorité des lauréats au baccalauréat faisaient des études médicales un des premiers choix jusqu'alors. Car c'était la représentation de la médecine et des sciences médicales (pharmacie et chirurgie dentaire) incarnée dans l'imaginaire de la société, mais nous constatons que depuis quelques années, la médecine n'a plus l'attrait qu'elle avait. La société s'est confinée dans une dichotomie inextricable autant qu'elle exige une prise en charge optimale et c'est légitime autant qu'elle ne rate aucune occasion pour pestiférer contre la corporation qu'elle tient pour première responsable de la qualité des soins déplorable et d'un dédain méprisant du patient.

Dans de précédentes contributions sur le même journal et depuis plusieurs années, j'ai soulevé les différentes problématiques qui entravent le développement de la médecine et surtout cet objectif jamais apparemment atteint de satisfaction attendue et espérée par les citoyens en matière de prise en charge. Alors, je ne vais pas revenir sur les tenants et aboutissants, mais ce qu'il faut retenir et pour résumer la situation est que la santé du citoyen est une chose importante pour la laisser au gré de décisions hâtives et insuffisamment mûries et indé-

cisions aux conséquences catastrophiques à plus ou moins long terme. Le constat actuel et au travers des revendications des étudiants en médecine qui prennent conscience des dangers qui guettent leur avenir était prévisible puisque cela a lieu seulement quelques années à peine après la révolte réprimée des résidents qui est restée sans devoir lui trouver les solutions durables. Elle semble contaminer maintenant l'échelle en plus bas.

Il est légitime donc que les étudiants déjà engagés dans des études longues et difficiles d'apercevoir une lueur d'espoir qui couronne la fin de leur cursus, soit en ayant l'assurance d'un poste de travail en tant que généralistes, soit en ayant la possibilité d'accéder à des études de post-graduation. Or, ceci n'est pas aussi simple que cela puisse paraître puisque cela implique la disponibilité de ressources financières et humaines et d'infrastructures adéquates, chose qui n'obéit pas au bon vouloir des uns et des autres et même la garantie d'avoir un poste ne semble plus répondre aux attentes puisque nous assistons à un véritable exode qui constitue un projet alternatif qui fait l'unanimité parmi ces étudiants. La revendication de l'authentification de leur diplôme sans aucune contrainte une fois leurs études achevées est un signal fort qui prouve ce vœu. L'entrave administrative qui empêche la délivrance de ce document est une manière maladroite et sur le plan juridique, elle ne trouve aucun substratum légal.

Aussi, certains ont semblé trouver la parade celle d'exiger le remboursement du coût des études ! Une autre proposition qui, au lieu d'affronter le problème à la racine, ne trouve pas mieux que de s'attaquer aux symptômes de façon démagogique et populiste. La seule façon de les retenir est de revoir de fond en comble le statut des médecins et de la médecine afin d'encourager un plus grand nom-

bre de s'investir dans leur propre pays, car, quoi qu'il en soit, il y aura toujours certains attirés par une expérience nouvelle comme c'est le cas pour n'importe quel autre pays aussi développé soit-il. Et sans essayer de cacher le soleil par un tamis, dixit un proverbe bien de chez nous. Le constat est amer. Ni la population ni encore moins les professionnels ne semblent être contents de leur relation avec le monde de la santé, qu'ils soient dans le secteur public ou même dans le libéral.

Il va falloir donc rectifier le tir avant que ce ne soit trop tard. La formation de médecins certes doit obéir aux besoins exprimés mais pas au détriment de la qualité et des compétences. Nous ne sommes plus à l'ère des plans quinquennaux quand il fallait former coûte que coûte un certain nombre requis de médecins. À ce titre, la décision d'ouvrir des annexes de facultés de médecine, d'ailleurs remise en question par plusieurs professionnels du terrain, doit être revue et n'obéir qu'à des exigences de qualification scientifique.

Les postes de formations que ce soit en graduation ou post-graduation doivent être décidés en fonction des moyens disponibles en matière d'encadrement et d'infrastructures équipées et répondant aux normes quitte à instaurer un numérus clausus qui devra être réévalué régulièrement selon la disponibilité des formateurs, des terrains de stage, des infrastructures normalisées et des besoins de soins de la population. D'ailleurs, si la revendication de l'ouverture de plus de postes de résidanat ne fera que translater la réalité vécue aujourd'hui par les médecins généralistes aux futurs spécialistes d'ici à peine quelques années, si on persévétera dans cette logique.

Outre l'instauration du numérus clausus, la révision du cursus de la formation elle-même en fonction des données actualisées de la médecine et des moyens pédagogiques modernes, l'in-

roduction de l'intelligence artificielle, la simulation informatisée, la prise en charge réelle, effective et refléchie de la formation médicale continue en rapport avec les nouveaux besoins en soins et selon les standards internationaux et les pathologies émergentes. Les Algériens ne souffrent plus de dénutrition, de diarrhées et autres épidémies du tiers monde mais de cancers, de maladies de système, de problèmes cardiovasculaires et dégénératifs, d'un déficit en prise en charge des handicaps et de leur dépistage systématique ; en résumé : de maladies du monde moderne avec lesquelles il faudrait s'adapter.

Les formateurs devront avoir les moyens de cette politique en plus de la prise en charge de leurs revendications salariales, ils ont besoin d'hôpitaux aux normes, bien équipés, gérés de façon rigoureuse sans interférence politique ; les médecins doivent bénéficier d'un statut à la hauteur de leurs efforts et responsabilités. Il ne s'agit pas seulement de ceux exerçant en public, mais aussi dans le secteur libéral qui, en fin de compte, est la destination finale de beaucoup de professionnels. Aujourd'hui, de par le monde, on s'arrache les médecins formés et prêts à être injectés dans le circuit de soins. Des passerelles sont créées pour faciliter leur intégration et en profiter à moindre coût.

En Europe, la population médicale est vieillissante de même que la jeune génération opte plus pour les nouvelles technologies avec des études plus courtes, moins astreignantes et sans problèmes médico-légaux comme une épée de Damoclès. Les possibilités de s'exiler seront de plus en plus offertes et nous risquons la pénurie pas parce qu'il n'y a pas assez, mais tous les jeunes et moins jeunes diplômés trouveront une meilleure opportunité ailleurs.

Une réflexion urgente doit être entamée afin d'éviter une catastrophe sanitaire qui engloutira tous les efforts consentis durant des décennies.

*Dr

Equipe nationale Vladimir Petkovic dans la continuité pour le rajeunissement

M. Zeggai



ors de sa dernière conférence de presse, tenue avant-hier à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a évoqué les deux derniers matchs des qualifications (Groupe E) de la CAN-2025 face à la Guinée équatoriale à Malabo et le Libéria au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou et la liste des 26 joueurs retenus sans oublier de rappeler les objectifs recherchés lors du regroupement de ce mois de novembre. Deux joueurs ont déclaré forfait pour blessures, il s'agit de Aouar, Boudaoui et Bachir Belloumi. Le coach national a affirmé que son équipe abordera ces deux derniers matches des qualifications de la prochaine CAN avec l'intention de gagner. «Nous devons enchaîner les résultats positifs et préserver la dynamique, en vue du stage de mars prochain, avec au menu la reprise des qualifications du Mondial 2026. Les joueurs sont appelés à confirmer. C'est un stage très important pour l'EN. Ces matchs sont très importants en dépit de notre qualification prématuée pour la CAN. Contrairement à ce que pensent certains, toutes nos rencontres sont importantes, par rapport notamment au classement de la FIFA. Nous pensons au-delà du prochain stage ; nous avons des échéances dans le futur sur lesquelles on travaille», a-t-il indiqué. A propos de la liste, l'entraîneur national a expliqué la première convocation du jeune attaquant Chiakha (FC Copenhagen) et le retour chez les Verts de Chaïbi (Eintracht Frankfurt) ainsi que celui

d'Abdelli (Angers SCO). «Le jeune attaquant Amin Chiakha (18 ans) est un joueur qui pourrait avoir un grand avenir dans le football algérien. Actuellement, il n'est pas prêt à 100% pour aider l'équipe. Il est avec nous aujourd'hui pour le tester. C'est un choix pour le futur».

- **Petkovic justifie l'absence surprise de Weiser et le retour de Chaïbi**

Vladimir Petkovic a affirmé que le défenseur latéral droit Mitchell Weiser (Werder Brême) et l'ailier gauche Abderrahmane Rebbach (Deportivo Alaves), sont sur les radars et pourraient être convoqués prochainement. «Weiser est un joueur connu, que j'ai déjà suivi en Allemagne. Il a de l'expérience et un vécu sur le plan sportif. Il est sur les radars. Il figure sur la liste élargie, il sera suivi. Cette fois-ci, j'ai opté pour d'autres solutions», a avoué le coach national. «Concernant Rebbach, qui a joué titulaire lors des derniers matchs de son club, il peut être compatible avec notre manière de jouer. C'est un joueur rapide qui a un peu le profil de Amoura. Pourquoi il n'a pas été convoqué ? C'est un choix», a-t-il dit. Par ailleurs, le coach national s'est penché sur le cas de Chaïbi, qui signe son retour en sélection après plu-

sieurs mois d'absence. «Chaïbi était avec nous en mars dernier, certes il ne joue pas beaucoup actuellement, mais c'est un jeune joueur d'avenir. Quand il y a des éléments en difficulté, je fais tout pour les aider. Je l'ai déjà fait avec d'autres joueurs à l'image d'Atal. Chaïbi peut nous rendre service surtout au milieu de terrain en l'absence de Bentaleb, Bennacer, Aouar, et Boudaoui». D'autre part, le coach national a décidé de laisser la porte ouverte à d'autres éléments qui n'ont pas été convoqués pour les prochains regroupements. Quant à Hadjam, en dépit de sa blessure, il figure tout de même sur la liste. Explications de Petkovic : «J'ai préféré le mettre sur la liste parce qu'on ne sait pas encore s'il peut jouer ou non». Par ailleurs, le coach national a exprimé sa satisfaction après le retour en forme de son capitaine Mahrez avec son club d'Al-Ahli Djeddah.

En conclusion, Vladimir Petkovic a été clair. «Ce que je veux, c'est avoir une équipe soudée, capable de changer pendant le match sur le plan tactique. Une équipe doit avoir une base claire de joueurs convoqués, après, ce sera plus simple d'intégrer d'autres éléments. Je ne veux pas me fixer sur un schéma précis».

Comité exécutif de la CAF Qui veut barrer la route à Walid Sadi ?

M. Z.

Dans le cadre des élections du comité exécutif de la CAF, l'Algérien Walid Sadi, sans concurrent au départ, semblait bien parti pour représenter la région d'Afrique du Nord, un siège resté vacant depuis l'arrestation de l'ancien président de la fédération tunisienne de football, Wadie Jary, par les autorités tunisiennes l'an dernier. Revirement de situation. Une manœuvre a déjà commencé pour barrer la route au président de la FAF.

En effet, selon nos sources, les dirigeants de la commission directoire ont engagé, contre toute attente, des pourparlers avec les responsables de la CAF pour bénéficier d'une dérogation pour intégrer le comité exécutif de la confédération africaine de football. A cet effet, le directoire de la fédération tunisienne de football a proposé

candidature tunisienne pour déjouer les pronostics lors des élections et affaiblir les chances du représentant algérien. Fouzi Lekjaa est cité comme l'instigateur principal de ces agissements antisportifs et anti-réglementaires à la fois. Pire encore, des sources indiquent que certains algériens, présents lors de l'AGO d'Addis-Abeba, ont joué le jeu pour inciter les tunisiens à déposer leur candidature pour barrer la route à Walid Sadi. C'est grave. Pourtant, la victoire de Walid Sadi permettrait une présence algérienne au sein des instances dirigeantes de la CAF, mais aussi de garantir une représentation active du football algérien dans les prises de décision à l'échelle continentale. En effet, la candidature du président de la FAF pourrait représenter une opportunité significative pour l'Algérie dans le paysage footballistique africain.

Mais, il semble lors de la dernière assemblée générale de la CAF, tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, tout a changé. Certains membres influents de l'instance continentale ont souhaité une

avantage considérable et décisif pour Walid Sadi, qui pourrait se présenter aux élections sans adversaire.

Mais, il semble lors de la dernière assemblée générale de la CAF, tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, tout a changé. Certains membres influents de l'instance continentale ont souhaité une

Ligue 1 (8e Journée) Affiche pleine de suspense à Tizi-Ouzou

M. Z.

La 8-journée qui a débuté avant-hier avec la belle victoire du MCO face à l'ESS, se poursuivra aujourd'hui avec la programmation de quatre rencontres. Tous les regards seront braqués vers le stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, théâtre du choc JSK-USMA qui se partagent le fauteuil de leader avec le MCA, le CSC et le MCO, avec 12 points chacun.

Difficile d'émettre un quelconque pronostic pour ces retrouvailles entre les Canaris et les Usmites dans un match palpitant avec comme enjeu la première place. Sur le plan psychologique, les «Vert et Jaune» semblent avoir retrouvé une certaine séri-

té après leurs deux victoires consécutives acquises face à l'USMK et l'USB en déplacement. Les coéquipiers de Boudebouz viseront la passe de trois, mais ce ne sera pas tâche aisée face à une équipe de l'USMA, invaincue depuis le début du l'exercice, et difficile à manier même en dehors de ses bases.

C'est l'indécision qui plane lors cette affiche entre deux formations qui aspirent à jouer les premiers rôles. De son côté, le champion d'Algérie en titre, le MC Alger dispose avec la venue de l'USB d'une belle opportunité de se racheter de son semi-échec lors de la précédente journée à domicile face à l'O. Akbou. Face à un team de Biskra, qui a enchaîné deux défaites d'affilée, le MCA est bien placé pour renouer avec la victoire et conforter sa place en tête du tableau. L'US Biskra, qui abordera ce rendez-vous avec la ferme intention de relever la tête, l'entendra-t-il de cette oreille ? Réponse après le match. A Bechar, la JS Saoura, qui a perdu de sa verve, accueillera le NC Magra avec l'objectif de confirmer son dernier succès décroché devant le MCEB et se refaire une santé. Logiquement, les Sudistes de la Saoura partent avec les faveurs du pronostic devant une formation du Nejm qui a du mal à imposer sa présence. Enfin, dans le bas du tableau, le vice-champion d'Algérie et lanterne rouge, le CR Belouizdad, est condamné à réagir à Mostaganem face à l'ESM car le faux-pas est interdit pour Belouizdad, encore à la recherche de sa première victoire de la saison.

Aujourd'hui

JSS	-	NCM	16h00
JSK	-	USMA	17h30
MCA	-	USB	17h45
ESM	-	CRB	16h

La vie des clubs Miloud Hamid pressenti à l'USM Khencela



M. Z.

Al recherche d'un entraîneur depuis le départ du tunisien Hatem El-Missaoui, les responsables de l'USM Khencela effectuent actuellement une véritable course contre la montre pour engager un technicien. Aux dernières nouvelles, nous avons appris que la direction aurait pris attaché avec le Franco-Algérien Miloud Hamdi, l'ex-entraîneur de l'USM Alger.

- **WA Mostaganem sans entraîneur (président)**

La direction du WA Mostaganem vient de résilier à l'amiable avec son désormais ex-entraîneur Driss Bentayeb pour insuffisance de résultats. La situation

a obligé le président du Widad, Mohamed Belarbi, et ses proches collaborateurs, de prendre «les mesures administratives d'usage dans l'intérêt du club», a-t-il affirmé. Depuis quelques jours, le WAM se trouve sans responsable technique en attendant la nomination d'un nouveau coach. A noter que le Widad est à sa deuxième saison dans le championnat du deuxième palier.

- **USM Annaba: Nadir Leknaoui sur la sellette**

Les deux derniers faux-pas essayés à domicile par l'USM Annaba pourraient déboucher sur le départ du coach Nadir Leknaoui.

Les résultats qui contrastent les ambitions du

club et les attentes du public annabi risquent de précipiter le départ de l'entraîneur en question.

- **MOB Bejaia: Contrat résilié avec Azziz Abbès**

La direction du MO Bejaia a pris la décision de résilier le contrat avec son coach Azziz Abbès à la suite du nul concédé à domicile face au MCE.

Avec ce semi-échec, les Mbistes ont raté l'occasion de se propulser à la première place aux côtés de l'ES Sour Ghozlane. Notre source a fait savoir que Azziz Abbès serait en contact avec la JSMS Skikda qui vient de perdre son entraîneur Samir Houhou qui a préféré rejoindre le CRB pour un poste de coordinateur.

• 2

- 12.00** Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le samedi...
14.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfaît ?
17.00 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.55 Tout le monde a son mot à dire
18.30 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00
21.00 Les Etoiles du sport et de la santé

21.10 N'oubliez pas les paroles



Présenté par Nagui

Après des 16èmes de finale pleins de surprises, des 8èmes ultra serrés et deux soirées de quarts de finale d'une grande intensité, les Masters du célèbre jeu musical livrent leur dénouement. Ils ne sont plus que quatre maestros, prêts à tout donner, lors de la demi-finale retour. Les deux vainqueurs s'affrontent ensuite dans une finale de légende qui promet un duel au sommet. Pour cette ultime soirée, tous les participants seront sur le plateau pour soutenir les finalistes dans une ambiance survoltée avec des numéros visuels pour le plaisir du spectacle.

21.05 Meurtres à...



Série policière - France - 2023

Saison 10 - Episode 6/11

- Meurtres dans les Gorges du Verdon
Avec Bruno Wolkowitch, Barbara Probst, Gary Mihaleanu, Jonathan Cardonnel
Le corps d'un homme de 78 ans, entrepreneur local, est retrouvé sur le barrage de Castillon, dans les gorges du Verdon. Des serpents sont posés sur son corps. Sur ce meurtre manifeste, Le major Thierry Rouvier et le capitaine Elie Zakine collaborent. La psychocriminologue de la gendarmerie Chloé Delage, fille du major, les rejoints.

• 3

- 10.05** Rencontres à XV
11.15 Des régions gourmandes
12.00 Enquêtes de région le mag
12.15 ICI 12/13
12.55 Cosy, le mag déco
13.35 Samedi d'en rire directe
16.45 Le jeu des 1000 euros
17.25 Slam
18.05 Questions pour un champion
19.55 Tout le sport
20.35 Cuisine ouverte

21.00 Un monde



Drame - Belgique - 2021

Avec Maya Vanderbeke, Günter Duret, Laura Verlinden, Lena Girard Voss
Nora, 6 ans, fait sa rentrée à l'école primaire. La petite fille, en larmes pour ce premier jour dans cette grande école, est soutenue par son frère ainé, Abel et par leur père, qui vient de les amener. Quelques heures plus tard, à la cantine, puis, à la récréation, Nora tente désespérément de se rapprocher de son grand frère, qui la laisse à l'écart. Elle se rend rapidement compte qu'Abel est maltraité verbalement et physiquement par des élèves plus âgés que lui.

• 4

- 10.00** Bluey
10.58 Idéfix et les Irréductibles
11.55 Manger, bouger, dormir
12.05 Gigantosaurus
13.35 Les Pyjamasques
15.51 Batwheels
17.02 Ninjago, le soulèvement des dragons
17.36 Héros à moitié
19.00 Scooby-Doo ! Le Clash des Sammys
20.12 Trop cool, Scooby-Doo !
20.55 Consomag

arte

C 8

- 09.56** A table les enfants
09.59 Un jour, une question
10.15 Dans la jungle de Bornéo
10.45 Silence, ça pousse !
14.12 Imprévus
15.35 Un espoir pour la nature
16.30 Explorations de l'extrême
17.25 C dans l'air l'invité
17.40 C dans l'air
18.55 C l'hebdo
20.00 Vu
20.05 C l'hebdo la suite
20.55 C'est bon à savoir
21.00 Echappées belles
- 11.15** Un billet de train pour...
12.00 Les couleurs de la Chine
15.05 La Corée du Sud, un joyau de la nature
16.35 Invitation au voyage
17.15 Népal, les mandalas de sable
17.50 Belgique : Les pêcheurs de crevettes à cheval
18.35 Arte reportage
20.05 28 minutes samedi
20.50 Les 1 001 légendes de l'Orient
22.25 Les métamorphoses des glaces polaires : Un défi pour les écosystèmes
- 09.11** Télé-achat
09.32 JT
09.36 L'éphéméride
09.38 JOB
09.59 Direct Auto Express
11.03 Direct Auto
11.52 Direct Auto Express
11.11 Le concours de Noël
14.00 L'homme au pull de Noël
15.43 Lonestar Christmas
17.27 Un Noël à cherir
19.11 Face à Hanouna le before
20.21 Face à Hanouna
21.20 Les héros de la route



PIEGE EN HAUTE MER

RTL 9 20.55

PIÈGE EN HAUTE MER

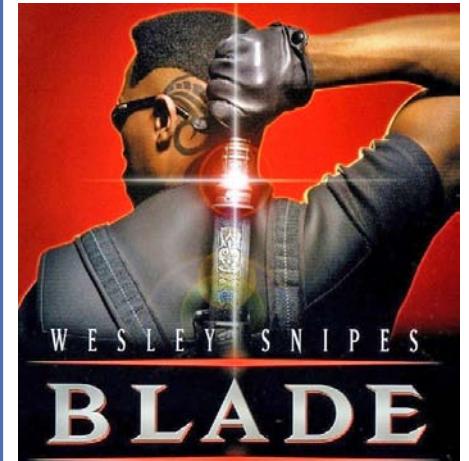
Film d'action - Etats-Unis - France - 1992

Avec Steven Seagal, Tommy Lee Jones, Gary Busey, Erika Eleniak, Colm Meaney

Le navire de guerre "Missouri" met le cap sur San Francisco où il doit être désarmé. A son bord, Casey Ryback, un ancien des forces spéciales renvoyé pour insubordination, est accueilli incognito par le capitaine Adams qui le prend comme cuisinier de bord. Pour l'anniversaire du commandant, la venue d'un groupe de rock a été prévue. Ces derniers sont en fait des terroristes qui veulent s'emparer de l'arsenal nucléaire.

CINE + PREMIER 20.50

BLADE



WESLEY SNIPES

BLADE

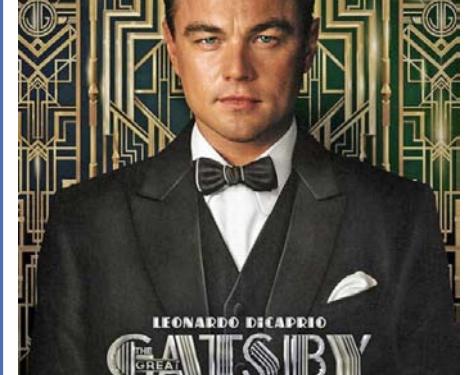
Film fantastique - Etats-Unis - 1998

Avec Wesley Snipes, Stephen Dorff, Kris Kristofferson, N'Bushe Wright

Blade Eric n'est ni un homme ni un vampire, mais un hybride du Bien et du Mal, et ce depuis le jour de sa naissance, où sa mère fut mordue et y laissa la vie. Immortel, Blade a conservé la force des vampires, tout en éliminant leurs faiblesses. Avec l'aide de son ami Abraham Whistler, il tente, depuis longtemps déjà, de mettre la main sur celui qui a causé la perte de sa mère.

CINE + Emotion 20.50

GATSBY LE MAGNIFIQUE



Drame - Etats-Unis - Australie - 2013

Avec Leonardo DiCaprio, Lisa Adam, Frank Aldridge, Amitabh Bachchan

Au début des années 1920, Nick Carraway, jeune aspirant écrivain, s'installe à Ellis Island. Il devient courtier à Wall Street, et retrouve Tom Buchanan, un ami de collège qui a épousé sa cousine Daisy. Ils l'introduisent dans un monde de fêtes étourdissantes où plane le nom d'un certain Gatsby, un mystérieux milliardaire. Gatsby habite une immense maison, près de chez Carraway, qui découvre rapidement que quelques années plus tôt, avant la Première Guerre mondiale.

TF1

21.00 Rugby : Autumn Nations Series



- France / Japon

Thomas Ramos et les Bleus débutent leur tournée automnale au Stade de France en accueillant le Japon. Un peu plus d'un an après leur défaite amère en quart de finale de la coupe du Monde face à l'Afrique du Sud, les joueurs de Fabien Galthié partent avec la faveur des pronostics face à la sélection nipponne dans l'enceinte francilienne. Lors de la dernière confrontation face aux Brave Blossoms à Toulouse, en 2022, les partenaires d'Antoine Dupont s'étaient imposés (35-17).

23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur

M6

21.10 Code Quantum



Série de science-fiction - Etats-Unis - 2022

Saison 1 - Episode 7/18

Avec Raymond Lee, Caitlin Bassett, Mason Alexander Park, Nanrisa Lee

1934. Le soir d'Halloween, Ben, devenu le prêtre James Davenport, est appelé à l'aide par une famille. Sa mission ? Pratiquer un exorcisme sur une fillette de 18 ans habitée par le diable depuis trois semaines. Alors que dans la réalité, la jeune fille est décédée, Addison lui donne la marche à suivre pour mener à bien son dénuvoûtement, mais des interférences l'éjectent du système.

CANAL+

21.09 The Fall Guy



Film d'action - Australie - Canada - Etats-Unis - 2024

Avec Ryan Gosling, Emily Blunt, Aaron Taylor-Johnson, Teresa Palmer

Comme tous les cascadeurs, Colt Seavers se fait tirer dessus, exploser, écraser, jeter par les fenêtres et tombe toujours de plus haut, pour le plus grand plaisir du public. Un an après un accident qui a failli mettre fin à sa carrière, Colt est engagé sur le film de Jody Moreno, son ex-petite amie, pour servir de doublure à Tom Ryder, un célèbre acteur.

PLANETE +

TFX

W9

09.20 Signé Cat's Eyes

11.15 Cleaners les experts du ménage

20.15 Star Academy, la quotidienne

21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Chroniques criminelles

12.45 Météo

12.50 L'amour revient toujours

à Noël

14.50 Toi et moi à Noël

16.40 En route vers Noël avec toi

18.00 La petite histoire de France

11.40 Le hit W9

LE HIT W9

Bélier 21-03 au 20-04

Attention, vous avez tendance à vouloir aller trop vite et à prendre des décisions hâtives.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous avez besoin d'énergie et de dynamisme. Journée pas très motivante !

Gémeaux 22-05 au 21-06

Prenez cinq minutes pour faire le point sur vos attentes, sur vos espoirs. Vous pourrez ainsi définir une nouvelle trajectoire.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous aurez davantage de latitude pour exprimer votre créativité. Larguez les amarres de votre imagination, vous ne pouvez arriver qu'à bon port avec de telles idées !

Lion 23-07 au 23-08

Tâchez d'éviter les personnes ayant une influence négative sur votre moral. Voyez plutôt vos amis.

Vierge 24-08 au 23-09

Dans des situations difficiles et compliquées, vous persévererez et saurez mieux vous organiser pour obtenir un meilleur de rendement.

Balance 24-09 au 23-10

Si vous n'êtes pas un grand sportif, faites un peu de marche pour entretenir votre forme.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous n'aurez guère la tête au travail. Vous n'arrivez pas à trouver la motivation nécessaire.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous avez tendance à vous laisser bercer par votre routine sécurisante, mais vous êtes en train de vous enliser.

Capricorne 22-12 au 20-01

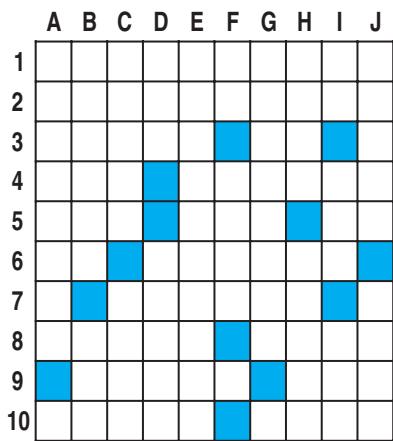
Ce n'est pas parce que la fin de l'année approche que vous devez vous sentir obligé de faire un bilan de votre vie ! Détendez-vous et arrêtez de stresser.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous avez besoin de mettre un peu de gaieté dans votre quotidien. Fuyez la grisaille.

Poissons 19-02 au 20-03

Ne vous énervez pas si tout ne se passe comme vous l'aviez prévu. Il faut parfois s'adapter. Journée assez chargée.



Horizontalement:

- Remis à sa place.
- Remous.
- Bourgeois bohèmes. Un peu coton !
- Bravo, c'est un beau western ! A hauteur de voix.
- Gardienne de la paix. Jet de pierre. Note renversée.
- A la queue leu leu. Cercle dur.
- Doux par exemple.
- Priva.
- D'une même couleur.
- Ils nous font marcher, c'est sûr ! Manger de la vache.
- Haute ou basse, ça fait partie du métier. Leste et libre !

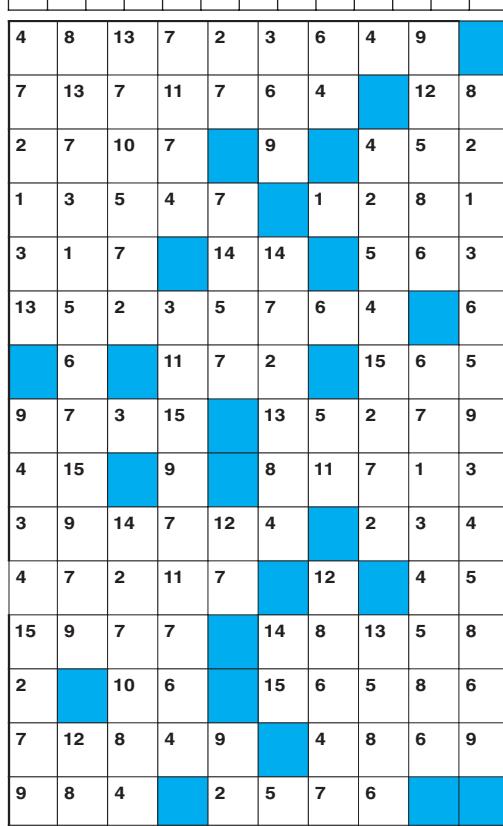
Verticalement:

- Remis à leur place.
- Scie.
- Cloison mobile.
- Il chante au clair de la lune... Il y en a autant qu'il y a des têtes.
- Tira vers le haut. Vus au gymnase.
- Fustigation.
- En suite.
- Illustré.
- Petit félin.
- Minimum à ne pas changer ! Vieilles mesures.
- Bouts en train. Mal choisi. Coup d'éclat.
- Actionner. Marron ou chocolat.



ABSOLUMENT - AGENT - AGGRAVATION - ALARMER - ARGOT - ARTISANAT - ASPIRER - AVENTURE - AVENUE - AVION - BARRAGE - BROUET - BROUHAHA - CARENCE - CHAT - COMEDIE - COUTURE - EPAULE - FACTEUR - FEMME - FENTE - FORET - GEINDRE - GROUPE - GUIDE - HAMBURGER - HANTISE - ILOT - LEUR - MARCHER - MAXIMUM - METTRE - MITE - POLAR - POLICE - POUSSIN - ROBE - SAUTER - SCIE - SOUTE.

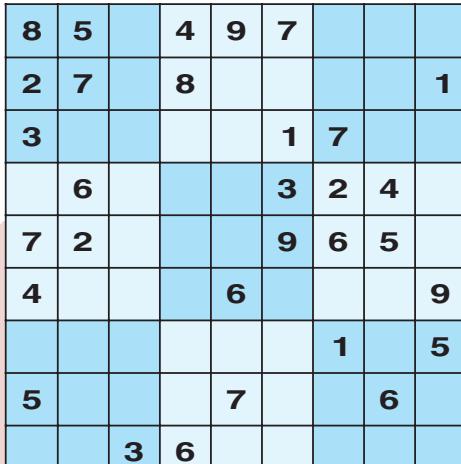
Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est à tigique.
 - Mon 2e tape à l'oeil.
 - Mon 3e est un article défini.
 Mon tout est une loterie où chaque gagnant reçoit un lot en nature.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 9114

									ALORS HEUREUSE ! NEGATION
FLEMMARDE, FAINEANTE		INSTRUMENT POUR MESURER LA TEMPÉRATURE						LANCER DES CRIS HOSTILES, SIFFLER, CONSPUER	↓
↓			↑				↑		
				DÉCROCHÉ JUSTE !			TOUR RÈGLE	⇒	
↑									
BIEN SÛR ! QUARTIER D'ALGER								ESCALADER ID EST	
	↔	RADIUM BETE		SORTIE D'USINE			REINE MONDIALE DU COMMERCE		↔
	↔				↑				
SUD-EST FAIT L'AFFAIRE			MODELE DE NU					↑	
	↓					NOTE TETES COURON- NEES	TRAVILLE DUR PLATINE		
POST- SCRIPTUM		↔				↑			
	↓					↓	PALMIPÈDE TRES COU LONG PIÈCE DE GOLF	↔	
		↔		ENLEVÉE PRONOM	⇒		↓		
EN METTRE PLEIN LA VUE ! TRADITIONS									
FONCTIONS, PROFESSIONS CHOISI	⇒				↓			↑	
	↔		GRECQUE ELLE A TROP SERVI	⇒					↔



LES SOLUTIONS

FLECHES N°9113

P	M	E	S	U	R	E	S	S	E
A	U	T	E	U	R	E	S	S	E
L	F	A	N	E	E	I			
O	T	A	S	S	A	C			
D	A	N	S	S	T				
O	R	F	O	U	E	T			
R	I	T	S	S	E	L			
A	A	G	E	E	S	I			
N	B	A	R	S	T	E			
T	D	I	E	U	E				

CROISÉS N°9113

P	R	E	S	T	E	S	S	E
A	L	A	M	A	C	O	U	P
I	A	C	U	R	E	A	T	
I	I	A	C	N	E	U	N	
S	A	C	H	E	T	S	O	R
A	C	T	A	R	A	U	C	U
N	O	I	R	C	I	E	I	U
T	V	I	I	N	U	E	E	
N	A	S	E	A	U	P	E	T

FOUILLIS N° 9113:
NOBEL (Nos - Belle)

SUDOKU N°9113

3	8	6	9	2	5	1	4	7
2	7	9	8	4	1	6	3	5
5	4	1	7	3	6	9	8	2
9	6	7	4	5	8	2	1	3
4	2	3	1	7	9	5	6	8
8	1	5	3	6	2	4	7	9
1	5	2	6	8	3	7	9	4
7	9	8	2	1	4	3	5	6
6	3	4	5	9	7	8	2	1

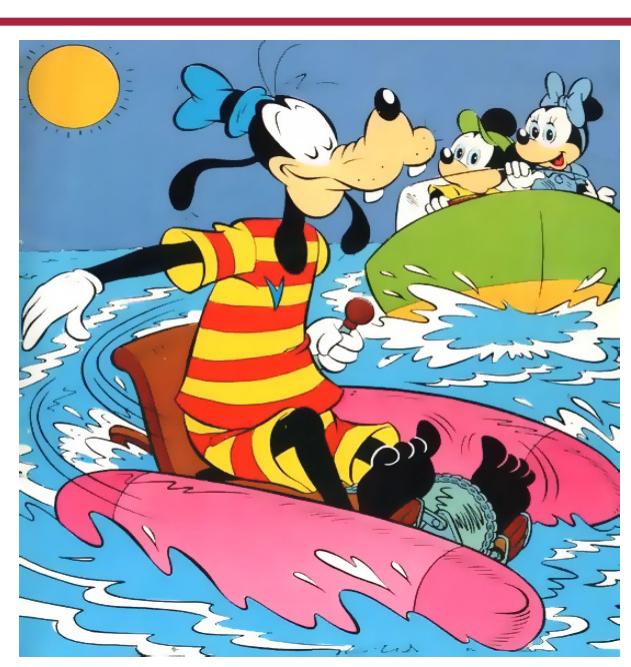
CODÉS N° 9113

1	T	2	I	3	B	4	L	5	E	6	R
7	U	8	9	10	M	11	12	D			
13	14	15	16	17	18						
O	C	P	V								

19 20 21 22 23 24



10 ERREURS



Deux Suisses accusés d'avoir «blanchi» 850 kilos d'or et des dizaines de millions d'euros



Des dizaines de millions d'euros et 850 kilos d'or : deux Suisses sont accusés par la justice helvétique d'avoir blanchi cette fortune générée par un vaste trafic de stupéfiants, en sillonnant l'Europe.

Les deux hommes, de 56 et 63 ans respectivement, sont accusés par le parquet fédéral de s'être vu remettre par des inconnus des sommes d'argent, principalement en espèces, lors de voyages en Allemagne, Pays-Bas et Italie. C'est surtout dans ce dernier pays que les deux hommes - dont le parquet souligne qu'ils bénéficient de la présomption d'innocence - échangeaient les espèces contre de l'or.

Le tout était ensuite soigneusement caché dans des véhicules pour traverser discrètement les frontières. Après une étape en Suisse, les avoirs étaient transportés par avion jusqu'à Istanbul ou Dubaï, ou en voiture ou camion vers l'Allemagne et la Turquie. Les prévenus connaissaient ou soupçonnaient l'origine criminelle des fonds blanchis et s'en sont accommodés. Ils ont réalisé un gain d'environ 500.000 francs (530.000 euros).

Mozambique : affrontements entre police et manifestants



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Tarek Belabidi a eu la logique raison d'insister sur l'impératif de dégager une nouvelle vision intelligente sur la politique du logement. A la pressante et énorme demande de plus d'un million de citoyens inscrits officiellement dans le cadre de l'AADL3, ne doit pas répondre, sous la contrainte, une démarche précipitée dont les conséquences sociales négatives seront lourdes à gérer.

Quelle soit urbaine ou rurale, la cité n'a pas raison d'être quand elle s'identifie à une réserve de parage humain où le partage de l'espace commun est source de déboires et de peines pour la population. Se loger pour une famille, et la faire loger à tout prix ne garantit pas

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

Le Venezuela et la Russie signent des accords militaires et pétroliers



Le Venezuela et la Russie, proches alliés, ont signé jeudi à Caracas des accords militaires notamment dans le domaine du renseignement et du contre-espionnage, ainsi que dans le domaine pétrolier. Le vice-Premier ministre russe Dmitry Chernishenko a souligné la volonté de son pays de répondre «pleinement» aux «besoins

des forces armées vénézuéliennes» en leur fournissant «des armes et des équipements militaires plus sophistiqués».

De son côté, la vice-présidente vénézuélienne Delcy Rodriguez a remercié le président russe Vladimir Poutine pour son soutien à «l'équipement» des forces armées vénézuéliennes et pour sa coopération en vue de

la «sauvegarde» de «l'intégrité territoriale» et de la «souveraineté nationale».

Les parties ont aussi signé des accords de «formation et de conseil technique» dans le domaine de l'énergie et sur la «fourniture de services pétroliers et de technologie pour la récupération de pétrole brut extra-lourd», a déclaré le modérateur de la réunion.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'HABITAT ET LE QUALIFICATIF DU DÉVELOPPEMENT

une aisance de vie quand l'environnement et ses bienfaits sont occultés.

Un logement n'est pas un abri. Dans le cas contraire, il ne dérogera pas à la profusion des plaies sociales qu'engendre un gourbi. Une habitation doit être par une juste définition un habit aisément finalisé un réel progrès dans l'existence de chaque individu. Il ne s'agit pas là d'artifices architecturaux et ni couleurs des murs et encore moins de la prouesse des nombres et de la hardiesse des délais. Il est question d'un large et adéquat

aménagement de l'ensemble de l'environnement sans lequel un logement ne serait qu'un refuge et un abri.

La victoire politique et sociale est dans le façonnage pluriel, judicieux et intelligent dans tout ce qui préside à l'existence du citoyen. L'habitat est la finalité d'une harmonie avec les transports, la santé, l'éducation et la culture pour agréer une vie sereine pour les individus. C'est cette harmonie qui donne avec sa façade le qualificatif du développement.

Une ville où il fera bon vivre doit répondre à une vision et à une prospective sur les siècles courants. Si l'on ne prend pas garde sous la pression de la démographie, l'investissement sur l'urgence produira plus de méfaits qu'il n'en résout.

Birmanie : la population de l'Etat Rakhine menacée d'une famine «imminente»



L'Etat Rakhine, déjà l'un des Etats les plus pauvres de Birmanie, est «au bord d'une catastrophe sans précédent», met en garde jeudi l'ONU, s'inquiétant en particulier pour plus de 2 millions d'habitants menacés de famine. «L'Etat Rakhine est au bord d'une catastrophe sans précédent.

Un orage couve en raison d'un ensemble d'éléments interconnectés qui risquent de pousser une population déjà «très vulnérable» vers un «effondrement dans les prochains mois», selon ce rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Se basant sur des données récoltées en 2023 et 2024 et des entretiens avec divers acteurs (société civile, secteur privé, ONG...), le rapport décrit une économie qui «a cessé de fonctionner, avec des secteurs critiques comme le commerce, l'agriculture, la construction quasiment à l'arrêt».

Cette situation est notamment liée aux restrictions à l'entrée des marchandises dans l'Etat - depuis le reste du pays et le Bangladesh voisin, ou encore à la réduction de la production agricole.

Espagne : un ex-ministre proche de Sánchez visé par une enquête pour corruption



La justice espagnole a annoncé jeudi avoir ouvert une enquête visant un ancien ministre de Pedro Sánchez, longtemps considéré comme son bras droit, accusé de corruption en marge de contrats d'achat de matériel sanitaire durant la pandémie de Covid-19.

José Luis Abalos, ministre des Transports entre 2018 et 2021, est visé par une enquête pour «délit d'appartenance à une organisation criminelle, trafic d'influence, corruption et détournement de fonds».

Ancien membre du premier cercle de Pedro Sánchez, José Luis Abalos est accusé d'avoir participé, à un réseau de corruption dans le cadre de contrats d'achat de masques et de matériel sanitaire. D'après un document judiciaire, M. Abalos pourrait avoir bénéficié en guise de «compensation financière» pour ses services d'une maison à Cadix, en Andalousie, offerte par l'entreprise qui a reçu les contrats de fourniture de matériel médical. Cette entreprise aurait également payé le loyer d'un appartement à Madrid à une femme avec laquelle M. Abalos «était apparemment lié», selon l'ordonnance.